



INSTITUT
FRANÇAIS
DU MONDE
ASSOCIATIF



**RAPPORT D'ACTIVITE 2023
& PERSPECTIVES 2024**

TABLE DES MATIERES

I- QUI SOMMES-NOUS ?	4
1. Genèse	4
2. Mission.....	4
3. Gouvernance	5
4. Une équipe souple et engagée.....	5
5. Une organisation au service du dialogue acteurs-chercheurs	5
6. Une organisation nationale et internationale	5
7. Des alliances et partenariats stratégiques au cœur de notre modèle.....	5
II- RAPPORT D'ACTIVITE 2023	7
A-DETECTER LES BESOINS DE CONNAISSANCE	7
1. Lancement d'un groupe de travail « financement de l'intérêt général par la philanthropie – relations et interactions entre générosité privée et associations »	8
2. Partage avec le monde associatif et valorisation scientifique des résultats de nos groupes de travail.....	9
B-RENFORCER LA CONNAISSANCE	10
1. Programme UNIV'ASSO	10
2. Appel à manifestation d'intérêt en recherche participative « Modèles socio-économiques et création de valeur »	11
3. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt « Contribution du fait associatif aux territoires	12
4. Rejoindre/piloter des consortiums de recherche	13
C - DIFFUSER LA CONNAISSANCE	17

1. Des événements pour rapprocher la connaissance des acteurs associatifs	18
2. Valoriser les recherches lauréates de l'Institut	20
3. Développement d'une activité éditoriale	21
4. Développement de l'activité de l'Institut en ligne	21
D-ORGANISER UN RESEAU DE CONNAISSANCE	22
1. Animer une communauté de recherche en ligne	22
2. Structurer des réseaux de connaissance thématiques.....	22
III- PERSPECTIVES 2024.....	24
A-DETECTER LES BESOINS DE CONNAISSANCE.....	24
1. Lancement d'un groupe de travail « fait associatif, territoires et transition écologique ».....	24
2. Partage avec le monde associatif et valorisation des résultats de nos groupes de travail	25
B-RENFORCER LA CONNAISSANCE	26
1. Mise en œuvre d'un appel à manifestation d'intérêt « Quelle contribution du fait associatif aux territoires ? ».....	26
2. Prolongement d'un programme de connaissance sur le fait associatif en Europe.....	27
3. Rejoindre/piloter des consortiums de recherche	28
C - DIFFUSER LA CONNAISSANCE	33
IV- ANNEXES.....	36
ANNEXE 1 - GOUVERNANCE DE L'INSTITUT	36
ANNEXE 2 – PRESENTATION DES LAUREATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « MODELES SOCIO-ECONOMIQUES ET CREATION DE VALEUR » (2022)	37

**ANNEXE 3 – PRESENTATION DES LAUREATS DE L'APPEL A
MANIFESTATION D'INTERET « QUELLE CONTRIBUTION DU FAIT
ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES ? »39**

**NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES POUR LEUR CONFIANCE
.....42**

I-QUI SOMMES-NOUS ?

1. Genèse

Créée en 2019 par Simone André et avec le soutien initial de la Fondation de France, de la Fondation Carasso et de l'Institut Mérieux, l'Institut français du Monde associatif œuvre pour une meilleure connaissance du monde associatif.

L'initiative part du constat du poids considérable des associations dans la société française : 1,3 millions d'associations, 1,8 millions de salariés, 21 millions de participations bénévoles, un budget de 125,3 milliards d'euros. La crise COVID-19 l'a révélé au grand jour, les associations prennent en charge des pans entiers de l'intérêt général, aux côtés et en complémentarité des pouvoirs publics. Elles montrent leur capacité à accompagner les grandes mutations sociétales en cours, qu'il s'agisse, entre autres, de cohésion sociale et territoriale, de culture et d'éducation, de solidarité avec les personnes vulnérables, de développement durable ou d'économie collaborative. Par leurs processus décisionnels participatifs et par leur apport collectif à la société en tant que corps intermédiaires, elles contribuent activement à la vitalité démocratique.

Un ensemble de chercheurs pionniers dans les universités ont été les infatigables animateurs de l'œuvre de connaissance, statistique et qualitative, du monde associatif. Leur œuvre doit aujourd'hui être poursuivie, comme le préconisait le rapport « Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement » du Mouvement associatif (avril 2018). Les travaux liés à la connaissance du fait associatif ou encore des évolutions associatives et les analyses comparatives au plan européen et international ou encore territorial restent limités. La mobilisation du milieu universitaire peut être développée sur ces sujets. Les moyens et méthodes d'exploitation des « données ouvertes » doivent encore être structurés.

2. Mission

Sur la base de ce constat, l'Institut a été créé avec trois domaines d'activité stratégiques :

DETECTER LES BESOINS DE CONNAISSANCE

En identifiant les besoins de connaissance des associations et sur les associations, l'Institut éclaire de nouvelles pistes pour renforcer les compétences des dirigeants associatifs, pour nourrir les plaidoyers de leurs instances, pour renforcer le dialogue avec leurs parties prenantes et pour orienter les politiques de soutien des financeurs publics et privés.

CONSTRUIRE DES PROGRAMMES DE RECHERCHE

Afin de répondre aux besoins de connaissance qu'il a identifiés, l'Institut conçoit et met en œuvre des programmes de soutien à la recherche. Les projets de recherche retenus répondent à la fois à des exigences de rigueur académique, mais également à un objectif d'utilité pour le monde associatif.

DIFFUSER LA CONNAISSANCE

L'Institut accompagne largement la diffusion des recherches qu'il a soutenues à travers des publications et événements nationaux et locaux. A terme, il prévoit de faciliter l'accès du plus grand nombre à l'ensemble des connaissances sur le monde associatif à travers une plateforme de ressources et de diffusion de la connaissance en ligne.

En janvier 2019, l'Institut français du Monde associatif a été créé sous l'égide de la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL), reconnue d'utilité publique. Après deux années d'incubation, il s'est transformé en association d'intérêt général.

3. Gouvernance

Pour conduire sa mission, l'Institut a mis en place une gouvernance stratégique et scientifique dont la composition vous est présentée en annexe 1 :

- Son Conseil d'Administration est composé d'experts et de représentants du monde associatif. Il valide les orientations stratégiques de l'Institut et en garantit l'utilité pour le monde associatif et pour la société.
- Un comité scientifique est composé de chercheurs académiques d'un ensemble de disciplines, en France et en Europe. Il cadre et instruit les programmes de recherche de l'Institut et garantit la rigueur académique de ses travaux.

4. Une équipe souple et engagée

L'Institut a fait le choix de constituer une équipe souple de 2 salariés permanents en phase de lancement. Un poste de délégué général est consacré au pilotage et au développement de l'Institut et de ses partenariats stratégiques et à l'organisation de la qualification des besoins de connaissance et de l'ingénierie des programmes de soutien à la recherche. Un poste de déléguée générale adjointe appuie la structuration de l'activité, l'animation des partenaires et de la vie de l'association, et assure le développement de l'Institut à l'international.

Un réseau de correspondants bénévoles sera progressivement mis en place pour mailler les territoires associatifs et académiques, relayer la mission de l'Institut et diffuser ses travaux le plus largement possible.

5. Une organisation au service du dialogue acteurs-chercheurs

L'ensemble des travaux de l'Institut est conduit dans une logique collective de co-construction entre acteurs et chercheurs. Au-delà de la richesse des échanges ainsi permise, cette méthode de travail contribue au développement permanent d'un réseau de connaissance transversal et interdisciplinaire sur le monde associatif. Compte-tenu de la diversité des sensibilités et des enjeux tant du côté des associations que des chercheurs, cette méthode garantit également un espace vertueux d'interconnaissance et d'accélération de la circulation de la connaissance.

6. Une organisation nationale et internationale

Basé à Lyon, l'Institut a commencé par installer un dialogue avec des acteurs et réseaux sur l'ensemble du territoire national. Il a déployé dès 2022 une ambition européenne et initié la structuration d'un réseau de connaissance à cet échelon. Afin de faire de la connaissance associative un levier de développement pour les associations européennes, l'Institut s'est rapproché de têtes de réseaux et fédérations nationales et européennes, de réseaux de recherche internationaux, et de la philanthropie internationale. L'Institut entend consolider ce réseau à partir de 2024.

7. Des alliances et partenariats stratégiques au cœur de notre modèle

En complément de ses partenaires fondateurs Fondation de France, Fondation Carasso, Institut Mérieux et Forum international des associations de la Ville de Lyon, l'Institut a souhaité nouer des partenariats stratégiques et financiers complémentaires avec l'INJEP, l'ADEME, la Fondation Crédit Coopératif, l'Institut Caisse des Dépôts et Consignations pour la recherche, la Banque des

territoires, le FONJEP, KPMG, Le RAMEAU, la Fondation RTE, la Fondation GRDF, le Fonds ODD 17, le Département de Seine Saint-Denis, la Métropole de Lyon, la Ville d'Amiens, la Ville de Lyon, Engie People Labs, In Extenso et au niveau institutionnel avec Le Mouvement Associatif, La Ligue de l'enseignement, La Fonda, le RNMA, IDEAS, l'ADASI, Juris Associations, le RIUESS, la RECMA, l'Institut Maecenata, l'Institute for social research, European Civic Forum et l'International Society for Third Sector Research.

L'Institut a bénéficié d'un soutien en probono de l'Agence Limite, de Force for Good et de la Fondation Hippocrène. Il a bénéficié du soutien financier du Secrétariat d'Etat Chargé de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Vie Associative, du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et de la Commission européenne (ERASMUS+).

Pensé comme une plateforme de connaissance au service du développement du secteur associatif, l'Institut souhaite poursuivre sa politique de partenariats stratégiques avec tout organisme académique, acteur ou partenaire du monde associatif partageant sa philosophie et ses enjeux.

Ces partenariats stratégiques dans leur diversité sont une ressource essentielle au développement de la mission de l'Institut dans tout son spectre d'actions.

II- RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Chiffres clés 2023 :

- 1 groupe de travail a mobilisé 30 acteurs et 18 chercheurs
- 8 nouvelles recherches soutenues pour un montant de 115 K€
- Nos lauréats totalisent 52 événements et 51 publications de valorisation de leurs travaux
- 6 000 références bibliographiques recensées sur le fait associatif
- 1 000 chercheurs, laboratoires et organismes recensés dans la base de données de l'Institut et travaillant sur la connaissance du monde associatif
- 630 participants à l'ensemble des événements de l'Institut

L'Institut a installé sa mission dans le paysage associatif et académique français autour de trois domaines d'activités stratégiques innovants, au profit de besoins mieux identifiés, par le soutien qu'il a apporté à de nouvelles recherches utiles au monde associatif, et également en diffusant la connaissance au plus grand nombre.

En 2023, il a poursuivi le développement de chacun de ses trois domaines d'activités stratégiques et déployé sa mission autour de plusieurs thématiques structurantes : modèles socio-économiques et création de valeur ; contribution associative aux territoires ; fait associatif en Europe ; générosité privée et monde associatif.

Il a également exploré de nouvelles voies partenariales pour promouvoir la recherche et élargir ses modalités de diffusion de la connaissance.

A-D ETECTER LES BESOINS DE CONNAISSANCE

L'activité de détection et de qualification des besoins de connaissance des associations et de leurs partenaires est une activité socle de l'Institut, dont découlent les autres domaines d'action stratégiques. C'est en effet pour répondre aux besoins identifiés que l'Institut bâtit des programmes de soutien à la recherche et engage des actions de transfert de la connaissance.

Pour détecter et qualifier ces besoins, l'Institut a lancé une grande consultation initiale qui lui a permis de mettre à jour 12 grands enjeux de connaissance. Puis chaque année, il traite spécifiquement un ou plusieurs de ces enjeux en conduisant des groupes de travail mobilisant des acteurs et chercheurs, avec plusieurs objectifs et livrables à la clé :

- Définir des grands enjeux de connaissance sur la thématique
- Cartographier la littérature académique et non-académique et des ressources de connaissance et mettre à disposition une bibliographie collaborative en ligne.
- Identifier des « angles morts » de la connaissance sur la thématique et émettre des recommandations pour la recherche et pour les orientations stratégiques de l'Institut à travers un livre blanc de la connaissance.

1. Lancement d'un groupe de travail « financement de l'intérêt général par la philanthropie – relations et interactions entre générosité privée et associations ».

OBJECTIFS DU GROUPE DE TRAVAIL

L'Institut a conduit un groupe de travail acteurs-chercheurs sur le thème « le financement de l'intérêt général par la philanthropie – relations et interactions entre générosité privée et associations » pour qualifier et structurer les besoins de connaissance des acteurs associatifs et des fonds et fondations, afin d'émettre des pistes de recommandations pour la recherche. Les travaux du groupe feront l'objet d'une communication publique auprès des mondes associatif, philanthropique et académique en 2024.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Conduit en partenariat avec le Centre Français des Fondations, France Générosités et l'Association Française des Fundraisers, le groupe de travail a été placé sous un double pilotage. Sous le pilotage stratégique de :

- Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut
- Florian Covelli, Délégué général de l'Institut

Sous le pilotage académique de :

- Anne Monier, Chercheuse à la Chaire Philanthropie de l'ESSEC
- Mathilde Renault-Tinacci, Chargée de recherche à l'INJEP, et chercheuse associée au CERLIS-Université Paris Cité, membre du Comité scientifique de l'Institut français du Monde associatif
- Lucile Manoury, responsable de projet au Centre Français des Fondations, doctorante en sciences sociales à l'Université de Haute Alsace, et correspondante bénévole à l'Institut français du Monde associatif

Ce groupe de travail a été lancé en juin 2023 et a fait l'objet de deux premières réunions. Il s'achèvera au printemps 2024.

ENJEUX DE LA RECHERCHE SUR LE MONDE ASSOCIATIF POUR LA PHILANTHROPIE

Dans un contexte évolutif, les acteurs de la philanthropie sont confrontés à des enjeux de connaissance particulièrement aigus, pour structurer leurs interventions, ou encore rendre compte de leur valeur ajoutée auprès de leurs parties prenantes.

Pourtant, la recherche est peu mobilisée pour qualifier les effets sociétaux ou certaines formes plus actuelles de la philanthropie et elle s'oriente davantage vers la connaissance des acteurs, lorsqu'elle ne s'inscrit pas dans une perspective critique. La relation entre générosité privée et associations est donc centrale et invite à explorer ces interactions encore mal explicitées.

Mieux documenter les relations entre générosité privée et monde associatif est une condition pour une meilleure reconnaissance de la spécificité, de la diversité des formes et pratiques de la philanthropie française et de son apport à l'intérêt général. C'est aussi l'occasion de mobiliser recherche, acteurs et représentants institutionnels à une intersection encore mal connue, au bénéfice de meilleures synergies stratégiques et institutionnelles.

QUELS SONT LES BESOINS DE CONNAISSANCE SUR LES RELATIONS ENTRE GÉNÉROSITÉ PRIVÉE ET ASSOCIATIONS ?

Dans un premier temps, l'expression des acteurs associatifs et philanthropiques ont confirmé quatre besoins de connaissance pré-identifiés par l'Institut à lors de ses groupes de travail précédents :

- Ecrire l'histoire des relations entre la générosité privée et le monde associatif
- Quelle place de la générosité privée dans les modèles socio-économiques associatifs ?
- La création de valeur et l'évaluation au cœur des relations entre générosité privée et associations
- Quelle contribution conjointe de la générosité privée et des associations à la démocratie ?

Un atelier de construction collective d'objets de recherche a permis d'identifier de premières typologies de connaissance pour interroger la nature des relations entre générosité privée et monde associatif :

- Qui entre en contact dans la relation et compose l'écosystème ?
- Quels sont les types et modalités des relations ?
- Quels sont les sujets et objets de circulation ?
- Quelle est l'influence du contexte et de l'environnement ?

Une dernière réunion de synthèse a permis de présenter 5 axes de connaissance prioritaires :

- Les relations entre le monde associatif et celui de la générosité privée, entre dépendances et Interdépendances
- Les modèles socio-économiques (MSE), enjeu structurant de la relation associations/générosité privée
- Des MSE aux pratiques évaluatives, effets de professionnalisation ou de normalisation ?
- Les différentes dimensions des enjeux socio-politiques et démocratiques de la relation association/générosité privée
- Mise en perspective : la relation au prisme de l'histoire et des territoires

2. Partage avec le monde associatif et valorisation scientifique des résultats de nos groupes de travail

DES RESULTATS A FORT ENJEU

La qualification des besoins de connaissance des acteurs associatifs sur des thématiques à fort enjeu pour leur développement présente un intérêt très fort à de multiples niveaux. Elle permet de comprendre les domaines de compétences et de reconnaissance à renforcer, de nourrir de futures stratégies de formation ou de plaider et de consolider les relations entre les associations et leurs partenaires, publics et privés.

Par ailleurs, proposer à des chercheurs un espace d'échanges interdisciplinaires et avec des acteurs sur un objet de connaissance à éclairer et d'utilité sociétale présente également un intérêt fort pour le monde académique. Il permet aux chercheurs de nourrir leurs problématiques et de confronter leur champ d'étude à d'autres chercheurs, y compris d'autres disciplines, ainsi qu'à des applications pour les acteurs. Il permet également d'ancrer leurs travaux dans la perspective de réponses à des besoins du monde associatif.

Compte-tenu de l'intérêt des résultats de ses groupes de travail pour le monde associatif ainsi que pour le monde académique, l'Institut souhaite leur donner une large audience tant auprès des chercheurs que des acteurs.

VALORISATION DES RESULTATS DU GROUPE DE TRAVAIL « CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES »

Après avoir été partagés en 2022 avec plusieurs réseaux (RNMA, FONJEP), les résultats du groupe de travail « Contribution du fait associatif aux territoires » ont fait l'objet de différentes formes de restitution en 2023.

Un article a été publié dans la revue Informations sociales de la CNAF et un second rédigé pour JurisAssociations, dans le cadre d'un dossier coordonné par le RNMA.

Une intervention de Laurent Fraisse, pilote académique du groupe de travail, a été programmée à l'occasion du 39e colloque international de l'ISIAT, "Economie sociale et solidaire et animation socioculturelle : quelles contributions dans la résilience des territoires ?"

Par ailleurs, une communication collective acteurs-chercheurs dirigée par Laurent Fraisse avec la contribution de Bernard Pecqueur, Emmanuel Bioteau, Lucile Manoury, Brigitte Giraud et David Chaufer a été présentée lors des XXIèmes rencontres du RIUESS. Cette communication a été une étape intermédiaire avant la proposition d'un article dans la RECMA.

VALORISATION DES RESULTATS DU GROUPE DE TRAVAIL « FAIT ASSOCIATIF EN EUROPE »

L'Institut, en partenariat avec le Mouvement associatif, la fondation Maecenata et l'Institute for Social Research, a partagé en 2023 les résultats de son groupe de travail sur le fait associatif en Europe, mené en 2022.

Le livre blanc « Pour une meilleure connaissance du fait associatif en Europe : Un livre blanc pour guider la recherche en réponse aux besoins de connaissance des associations », rédigé par Siri Hummel et Vinzenz Janßen et publié par l'Institut, présente les besoins de connaissance prioritaires du monde associatif à l'échelon européen et des recommandations pour un futur programme de connaissance.

Ce livre blanc a été présenté dans le cadre d'un webinaire organisé le 14 avril 2023, réunissant une Prix Nobel de la paix, un parlementaire européen, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, la Présidente du Mouvement associatif, la fondation Roi Baudouin, et plusieurs chercheurs. Plus de 400 personnes s'y sont inscrites à travers l'Europe, attestant de l'intérêt qu'acteurs et chercheurs portent à ce sujet.

La publication du livre blanc s'est accompagnée d'une bibliothèque numérique collaborative compilant à ce jour 650 références sur cette thématique.

B-RENFORCER LA CONNAISSANCE

Sur la base des besoins de connaissance identifiés, l'Institut déploie des programmes de soutien à la recherche et contribue à la production de connaissance utiles au monde associatif.

1. Programme UNIV'ASSO

A l'issue d'une consultation conduite localement, l'Institut a lancé avec Le Mouvement Associatif Hauts-de-France un programme de soutien à la recherche territorialisé, UNIV'ASSO. Pour décliner ce programme et dans le cadre d'un partenariat avec la Ville d'Amiens et en appui sur la Maison des Associations d'Amiens Métropole, un appel à manifestation d'intérêt de recherche a été porté localement en 2022 et deux projets de recherche ont été accompagnés et soutenus financièrement. Ces deux recherches ont présenté leurs résultats en 2023 :

- « La portée contraignante de certains modes de financements sur l'action associative », projet conduit par l'Institut Godin.
- « De l'action sociale à Gaudissart. Conditions sociales de possibilités : d'une construction de la politique de la ville par le partenariat associatif », projet conduit par le CURAPP.

2. Appel à manifestation d'intérêt en recherche participative « Modèles socio-économiques et création de valeur »

Dans la continuité d'un groupe de travail conduit en 2021, l'Institut a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) de recherches participatives sur la thématique « Modèles socio-économiques et création de valeur ». 42 réponses co-construites par des acteurs et des chercheurs ont été reçues par l'Institut. Les réponses de 26 équipes ont été pré-sélectionnées et rassemblées lors d'un séminaire d'accompagnement à la maturation du projet. 21 projets ont finalement été déposés et 8 projets ont été soutenus début 2023 répondant à 3 grands enjeux :

- Renforcer la connaissance des spécificités des MSE et de la valeur créée par les associations
- Renforcer l'outillage stratégique des associations pour un meilleur pilotage des 3 leviers sur lesquels reposent leurs MSE
- Analyser les processus évaluatifs en tant que démarches stratégiques et délibératives productrices de valeur

L'AMI « Modèles socio-économiques et création de valeur » a bénéficié du soutien de l'Institut CDC pour la recherche, de KPMG, de l'INJEP et du FONJEP.

Sa rédaction a été réalisée sous la conduite d'un comité de pilotage composé de :

- Yannick Blanc (Président de l'Institut, Administrateur de la Fonda),
- Brigitte Giraud (Vice-Présidente l'Institut, Présidente du CELAVAR, Directrice de l'UNCPIE, Administratrice du Mouvement associatif),
- Caroline Germain (Trésorière de l'Institut, Déléguée générale de l'Association pour le Développement de l'Accompagnement à la Stratégie et à l'Innovation de l'Intérêt Général),
- Mathilde Renault-Tinacci (Membre du Comité scientifique de l'Institut, Chargée d'études et de recherches à l'INJEP, chercheuse associée au CERLIS – ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports),
- Elisabetta Bucolo (Maîtresse de conférences au CNAM et membre du LISE-CNRS, Membre du Comité scientifique de l'Institut),
- Elena Lasida (Professeur à l'Institut catholique de paris (ICP), Directeur du master « Économie solidaire et logique de marché », lauréate de l'Institut).

La sélection des lauréats de l'Institut relève d'un processus rigoureux :

- Le Comité scientifique et les membres du Conseil d'administration analysent collectivement les lettres d'intention et adressent des recommandations et points de vigilance aux porteurs des projets présélectionnés.
- L'instruction des projets est assurée en double aveugle par des binômes composés d'une part de chercheurs membres du Comité scientifique et d'autre part de chercheurs associés sur la base de leur expertise sur l'objet du projet.
- A l'issue d'une validation des projets par l'instruction scientifique, un jury final composé du Conseil d'administration et des partenaires de l'Institut sélectionne les lauréats sur la base de l'utilité de leur projet pour le monde associatif et de leur intérêt au regard du champ de l'appel à manifestation d'intérêt.

Les projets lauréats de notre AMI « Modèles socio-économiques et création de valeur » sont présentés en Annexe 2.

3. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt « Contribution du fait associatif aux territoires »



OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DE RECHERCHE :

L'Institut a réuni 20 acteurs et chercheurs dans un groupe de travail entre octobre 2021 et mars 2022 sur la thématique « fait associatif et territoires ». Après avoir identifié l'ensemble des questions que le monde associatif souhaite poser à la recherche puis dressé un état de l'art, plusieurs axes de recherche prioritaires pour le monde associatif et ses partenaires ont été identifiés. Ils ont constitué le socle de cet [appel à manifestation d'intérêt](#) et les candidats étaient amenés à s'inscrire dans l'un ou plusieurs des quatre axes de recherche suivants :

- Comment penser les nouveaux territoires construits par les associations ?
- Comment rendre compte de la réalité associative territoriale et comment qualifier la valeur territoriale au regard de leur ancrage local ?
- Face aux crises et transformations de la société, les acteurs associatifs proposent-ils un autre récit du territoire ?
- Quelle organisation territoriale de la vie associative ?

L'AMI était ouvert aux associations, chercheurs, et partenaires du monde associatif avec possibilité de répondre en recherche participative ou classique.

60 candidatures ont été reçues, dont 47 en recherche participative. 19 disciplines sont représentées, au premier rang desquelles la sociologie (13 réponses), l'économie (8 réponses) et la gestion (8 réponses).

DISPOSITIF DE LANCEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT

Un webinaire de présentation a été organisé le 8 juin 2023 par l'Institut pour apporter plus d'informations sur l'AMI et éclaircir ses modalités de soutien. 160 personnes se sont inscrites pour participer à ce webinaire, témoignant d'un fort intérêt pour la démarche.

A l'issue d'un jury de pré-sélection qui a étudié les 60 lettres d'intention, 32 équipes candidates ont été sélectionnées.

Les équipes présélectionnées ont ensuite été invitées à participer à un webinaire le 9 novembre destiné à accompagner le passage des intentions aux projets :

- En précisant collectivement les attendus et exigences de l'Institut
- En incitant chaque candidat à retravailler les fragilités de son projet
- En sensibilisant en particulier au cadre de la recherche participative

Les équipes ont enfin disposé de 2 mois pour confirmer leur candidature et déposer leur projet, avant instruction scientifique en double aveugle par un membre du Comité scientifique de l'Institut et un chercheur de son réseau.

Un jury composé du Conseil d'administration de l'Institut et des partenaires de l'AMI a été programmé en mars 2024 pour retenir, parmi les projets validés scientifiquement, ceux présentant le plus fort potentiel d'intérêt pour le monde associatif.

PARTENAIRES

L'AMI « Quelle contribution du fait associatif aux territoires » bénéficie du soutien de la Fondation de France, de la Fondation RTE, de la Fondation GRDF, de l'ADEME, du Fonjep, de l'INJEP, et de l'Institut CDC pour la recherche.

4. Rejoindre/piloter des consortiums de recherche

Fort de sa légitimité acquise au sein du monde académique et sur des thématiques spécifiques, l'Institut a participé en 2023 à des projets de recherche/connaissance montés en consortium, soit qu'il ait été sollicité, soit qu'il en soit à l'initiative, voire le coordinateur.

REPONSE AUX DEUX APPELS A PROJETS « SCIENCES AVEC ET POUR LA SOCIETE » - RECHERCHE PARTICIPATIVE 1 & 2 (SAPS-RP1 & RP2) DE L'AGENCE NATIONALE POUR LA RECHERCHE (ANR)

- **Contexte :**

L'ANR a lancé en 2021 un programme pluriannuel SAPS (« Sciences avec et pour la société ») avec l'ambition d'amplifier les interactions entre la sphère académique et l'ensemble des citoyens.

Un premier appel à projets (AAP) « Recherches participatives 1 » (SAPS-RP1) visait à soutenir et à contribuer à structurer « les sciences et recherches participatives », un mouvement dans lequel des acteurs de la société civile (porteurs d'enjeux) s'engagent auprès des chercheurs, à titre individuel ou collectif, dans la production de connaissances utilisables pour l'action et pouvant jouer un rôle transformateur concret.

Plus précisément, cet appel à projets SAPS-RP1 visait à soutenir le développement de projets émanant de collectifs déjà constitués autour d'une problématique scientifique conjointement élaborée par des acteurs académiques et non-académiques. Il était ouvert à toutes les disciplines académiques et à tous les questionnements scientifiques relevant d'enjeux sociétaux et orientés vers la recherche de solutions.

Un deuxième appel (« Recherches participatives 2 »), visant à accompagner la maturation de projets en émergence, a été lancé en avril 2023.

A travers ces deux appels l'ANR entendait favoriser les synergies entre les chercheurs et la société civile et encourager la co-construction, la co-production, le partage et la valorisation de connaissances scientifiques originales et robustes, ayant un impact mesurable sur la société, à quelque échelle que ce soit.

Dans ce contexte, l'Institut a souhaité répondre à ces deux AAP, compte-tenu de l'ancrage de son positionnement entre monde associatif et monde académique, compte-tenu de son ambition de promouvoir la recherche participative et de l'expertise qu'il a accumulée dans le soutien et l'accompagnement de projets de ce type. Ces réponses ont permis de prolonger des dynamiques de réseau de connaissance engagées, tant à travers les projets lauréats de l'Institut qu'à travers les groupes de travail qu'il a initiés.

En réponse à l'AAP SAPS-RP1, l'Institut a contribué en tant que partenaire à deux projets aux côtés de ses équipes lauréates (Julien Talpin ; Elena Lasida, Julien Kleszczowski, Juliana Lima) qui ont, conformément au cahier des charges de l'ANR, déjà produit des résultats, avec un consortium déjà constitué et une question de recherche déjà formulée et mise au travail. Il a également présenté un troisième projet porté par une équipe (Open Edition-EHESS) avec laquelle il est déjà en partenariat dans le cadre d'un projet européen de promotion de la recherche participative (COESO). Sur ces trois candidatures, celle portée en partenariat avec Julien Talpin, intitulée Projet LAIC, a été retenue, elle est présentée ci-dessous.

- **Partenariat dans le cadre du projet LAIC « Libertés associatives et initiative citoyenne. Observer, expérimenter et démocratiser les relations associations/institutions », lauréat de l'AAP SAPS-RP1**

Le projet LAIC traite des liens entre évolutions du cadre institutionnel et des financements publics d'une part, et de la fonction d'interpellation associative d'autre part. Il est porté par le CERAPS et s'appuie sur un partenariat avec l'Observatoire des libertés associatives et le collectif « Pas sans nous ! ».

La question traitée est un angle mort de la connaissance, l'impact des évolutions du cadre institutionnel et des financements publics n'ayant pas été étudié. C'est également une connaissance manquante pour outiller le plaidoyer des acteurs et les relations entre associations et pouvoirs publics.

Le rôle de l'Institut dans le projet sera d'accompagner l'élargissement des terrains initiaux de recherche situés dans les Hauts-de-France et s'intéressant d'abord aux associations de défense des droits. Il facilitera l'accès à de nouveaux territoires géographiques d'étude et il accompagnera l'élargissement de l'analyse pour intégrer dans la fonction d'interpellation, au-delà de la seule défense des droits, la question de l'innovation sociale et de l'inspiration des politiques publiques.

L'Institut prévoit également d'accompagner la démarche de valorisation/diffusion des résultats auprès du monde associatif et de ses partenaires, en s'appuyant sur son réseau de partenaires associatifs, média et scientifiques.

- **Coordination du projet ASSTER « Relations associations et territoires. Vers un nouveau paradigme ? » en réponse à l'AAP SAPS-RP2**

Pour prolonger la dynamique collective de connaissance initiée à travers son groupe de travail « fait associatif et territoires », et à partir des conclusions de ce groupe de travail sur les angles morts de la connaissance et les besoins prioritaires du monde associatif, l'Institut a décidé de coordonner un projet de recherche participative en réponse à l'AAP SAPS-RP2 de l'ANR en partenariat avec l'Université d'Angers.

Problématique générale

La grande tradition française de la démocratie représentative a jusqu'ici laissé une place marginale à la démocratie participative. On a même pu observer depuis 15 ans un phénomène de délégation de compétences centrales auprès du monde associatif, de plus en plus sous influence du modèle institutionnel via l'accroissement de la commande publique.

Les crises successives et le contexte de la transition ouvrent aujourd'hui l'opportunité d'une double mutation des pratiques associatives et des politiques publiques à l'échelon local. Comment activer la citoyenneté en réponse à ces crises multiples et aux enjeux de la transition ? Comment prendre en compte le potentiel associatif dans sa contribution aux territoires ? Comment confronter ces enjeux aux politiques publiques locales ?

La recommandation du groupe de travail « Fait associatif et territoires » de l'Institut de changer de perception sur des territoires qui sont aussi des construits sociaux, et en particulier sur les territoires envisagés du point de vue associatif, s'inscrit dans cette perspective d'un nouveau

rapport entre action publique et action citoyenne collective. Par ailleurs, se demander si les associations inventent de nouveaux récits de territoires appelle un éclairage innovant sur la transformation sociétale à laquelle le tissu associatif contribuerait en proximité.

Le prisme de la contribution des associations à la construction des territoires permettra d'appréhender leur place dans l'ensemble des interactions locales. Il permettra également de creuser le nouveau paradigme de territoires fruits des interactions locales et co-construits par l'initiative collective citoyenne, dans une logique alternative et complémentaire à la vision politico-administrative de territoires façonnés exclusivement par les politiques publiques territoriales.

Pour cela, comme l'a suggéré le groupe de travail de l'Institut, la compréhension de la valeur territoriale créée par les associations devra être étudiée à l'aune de leur ancrage local, ce qui nécessitera de mieux appréhender leur rapport aux territoires.

4 axes de recherche

Le projet ASSTER a proposé d'étudier 4 axes spécifiques et complémentaires qui interrogent de nouvelles modalités de connaissance du monde associatif à l'échelon local.

Axe 1 - Recenser les besoins de connaissance des acteurs publics locaux sur la vie associative et les confronter aux besoins des acteurs associatifs

Cet axe complètera les résultats du groupe initial de l'Institut français du Monde associatif « fait associatif et territoire », qui a identifié des besoins de connaissance auprès des acteurs associatifs et des chercheurs. Il confrontera ces premiers travaux au regard des acteurs publics.

Il fera l'objet d'un état des lieux des besoins de connaissance des acteurs publics et permettra de structurer les enjeux globaux de notre projet de recherche et des trois axes suivants.

Axe 2 – Analyser les contraintes et opportunités d'exploitation des données ouvertes concernant les financements publics aux associations à l'échelon local

Cet axe vise à renforcer à terme la capacité d'analyse sur la réalité associative territoriale au regard des financements publics locaux.

A l'échelle du projet ANR, il s'agira de cartographier sur plusieurs territoires les modalités de collecte des données, d'analyser l'hétérogénéité des données et des modalités de collecte, et d'étudier les bonnes pratiques en la matière.

Axe 3- Concevoir et tester des nouvelles typologies permettant de qualifier le rapport des associations aux territoires

Il n'y a aujourd'hui pas de variable territoriale au sein des typologies associatives. En imaginant de nouvelles formes de typologies capables de qualifier le rapport des associations aux territoires, cet axe permettra de mieux rendre compte à terme de la valeur territoriale créée par les associations au regard de leur ancrage local.

Axe 4 – Etudier des dispositifs de pilotage/gouvernance de production et de diffusion de connaissances du monde associatif à l'échelon local entre monde associatif, acteurs publics et monde académique

Cet axe vise à éclairer les modalités permettant de produire et diffuser de la connaissance sur les associations dans une approche partagée entre acteurs publics, monde académique et associations à l'échelon local.

Une méthodologie de recherche résolument participative

Les questions de recherche ont été inspirées par les recommandations conjointes d'acteurs et de chercheurs au sein du groupe de travail « fait associatif et territoires » de l'Institut. L'ensemble des acteurs associatifs, chercheurs et acteurs publics territoriaux impliqués dans le projet sera associé aux questions de recherche. Par ailleurs, dans le cadre de l'axe 1, des interviews individuelles et des rencontres collectives avec les acteurs publics territoriaux seront conduites afin de faire émerger des problématiques de recherche communes.

Par ailleurs, les réseaux associatifs et acteurs publics territoriaux impliqués dans le projet participeront à la définition des hypothèses de recherche et à la production de la connaissance. La mise en œuvre du travail d'enquête et les réunions collectives seront organisées en partenariat avec plusieurs collectivités territoriales.

Ensuite, un état de l'art, initié par Laurent Fraisse dans le cadre du groupe de travail « fait associatif et territoires » de l'Institut, sera nourri collectivement par les chercheurs, associations et collectivités impliqués dans le projet. Plus qu'une simple revue de littérature, nous appréhendons cet état de l'art comme une base de ressources à partager au sein du groupe des contributeurs au projet, comme une bibliothèque destinée à faire monter en compétence chacun au sein du groupe.

Enfin, nous imaginons plusieurs modes innovants de restitution de nos travaux, tant auprès du monde académique que des acteurs associatifs.

Une gouvernance acteurs-chercheurs

Le suivi du projet sera assuré au niveau global par un comité de pilotage restreint (pilotage scientifique : Laurent Fraisse, Bernard Pecqueur, Emmanuel Bioteau ; pilotage stratégique : Brigitte Giraud, Floriant Covelli) et au niveau de chaque axe par un binôme d'acteurs et de chercheurs.

Le Comité de pilotage restreint aura pour mission de veiller à l'avancée globale du projet et à la cohérence entre l'ensemble des axes. Les 4 binômes d'axe (Axe 1 : Bernard Pecqueur, Floriant Covelli ; Axe 2 : Damien Rousselière, David Chaufer ; Axe 3 : Luciana Ribeiro, Erwann Favre, Sara El Idrissi, Josiane Stoessel-Ritz ; Axe 4 : Emmanuel Bioteau, Sylvain Rigaud) auront pour mission de conduire les travaux au sein de chaque axe, de coordonner la participation des contributeurs, et de veiller aux avancées globales de l'axe. Ils seront chacun composés d'un chercheur et d'un acteur spécialiste de la thématique travaillée au sein de l'axe.

Le comité de pilotage se réunira régulièrement en format élargi en intégrant les 4 binômes de pilotage des axes. Ce format élargi permettra la transversalité entre les problématiques des différents axes qui sont en grande partie interdépendantes. Chaque binôme de pilotage pourra ainsi consulter le Comité de pilotage élargi sur le cadrage de son axe, et lui confronter ses résultats intermédiaires et finaux.

En complément des pilotes, des partenaires seront associés en tant que contributeurs. Ils pourront, selon les besoins des axes :

- Faciliter l'accès à des terrains et des réseaux
- Organiser des réunions et rencontres localement
- Contribuer à la réflexion et aux travaux
- Co-financer le projet

Résultats du jury ANR et suites du projet

Malgré une évaluation très correcte, le projet de l'Institut n'a pas été retenu lors de ce premier dépôt. Le rapport d'évaluation donne des pistes sérieuses qui permettent à l'Institut de projet un nouveau dépôt de candidature en 2024.

Par ailleurs, compte-tenu de la dynamique de mobilisation forte autour du projet ASSTER, témoignant d'attentes de connaissances importantes pour le monde associatif et ses partenaires publics locaux, et compte-tenu de l'engagement de partenaires et de terrains dans le cadre de notre projet, nous lancerons de premiers travaux de recherche en Seine Saint-Denis et à Mulhouse dès 2024.

En Seine Saint-Denis en particulier, le lancement de l'axe 1 prendra la forme d'un partenariat avec le Département de Seine Saint-Denis, prévoyant une réunion collective de qualification des besoins de connaissance des acteurs publics territoriaux, ainsi qu'une enquête qualitative et quantitative. Ces travaux permettront d'appuyer la préfiguration d'une démarche locale de panorama associatif lancée par le Département en appui sur le RNMA.

A Mulhouse, le lancement de l'axe 3 prendra la forme d'un partenariat avec la Mairie de Mulhouse pour l'organisation d'un diagnostic partagé des dynamiques socio-historiques de l'action associative et des facteurs et logiques de territorialisation des associations, de plusieurs focus groups, et d'une typologie des relations entre associations et territoires.

PARTICIPATION AU PROJET SEMASC (SOCIO-ECONOMIC MODELS OF ASSOCIATIVE SPORT CLUBS), EN REPONSE AU PROGRAMME ERASMUS SPORT

Piloté par l'Université de Lille (Yann Carin), ce projet international vise à développer et diffuser un kit pédagogique à l'attention des dirigeants des associations sportives afin de renforcer leurs compétences concernant leurs modèles socio-économiques (MSE). Il déploiera en particulier une démarche comparatiste pour mettre à jour les facteurs de résilience spécifiques qui ont été observés en Amérique latine à l'occasion de la crise COVID-19 par rapport à la situation européenne.

Pour cela, le consortium, qui mobilise des universités européennes et d'Amérique latine ainsi que plusieurs acteurs associatifs, se fixe comme objectifs de :

- Constituer une base de données et une analyse typologique des MSE des associations sportives, en particulier une analyse comparative Amérique latine/Europe.
- Sur la base de l'analyse précédente, bâtir un kit pédagogique permettant aux dirigeants associatifs de mieux se situer et de renforcer le pilotage stratégique de leur MSE.

L'Institut se mobilisera particulièrement pour transférer dans le projet les réflexions issues du groupe de travail qu'il a piloté sur les besoins de connaissance des acteurs associatifs et de leurs partenaires en matière de modèles socio-économiques et de création de valeur. Il pourra également assurer les connexions utiles avec les lauréats de son programme « MSE et création de valeur ». Enfin, il apportera son expertise dans la phase de collecte des données et de conception du kit pédagogique, en lien avec les acteurs français de la formation sur ce thème.

Dès 2023, l'Institut a contribué activement à la préfiguration d'un questionnaire d'enquête en consultant une quinzaine d'experts français et en synthétisant leurs réponses auprès de l'équipe projet et en portant les résultats de cette consultation lors d'un séminaire organisé à Lille par l'Université de Lille en décembre.

C - DIFFUSER LA CONNAISSANCE

L'activité de diffusion de la connaissance de l'Institut est essentielle, pour faciliter l'accès du monde associatif à la connaissance existante.

En appui sur ses travaux et sur les recherches qu'il a soutenues, l'Institut a développé son activité de valorisation et de transfert en 2023 en activant le levier événementiel, la publication éditoriale, en soutenant ses lauréats et en déployant sa communication en ligne.

1. Des événements pour rapprocher la connaissance des acteurs associatifs

L'Institut a poursuivi en 2023 son activité événementielle et il s'est associé en partenariat à des événements existants pour s'articuler avec d'autres acteurs et toucher un large public.

ORGANISATION D'UNE CONFERENCE SUR LE « FAIT ASSOCIATIF EN EUROPE »

• OBJECTIF

L'Institut a organisé un [webinaire](#) le 14 avril 2023, en partenariat avec le Mouvement associatif, la fondation Maecenata et l'Institute for Social Research, afin de restituer les résultats de son groupe de travail sur le fait associatif en Europe. Ce webinaire était soutenu par l'Union Européenne, par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la DJEPVA.

Ce webinaire s'adressait aux chercheurs, acteurs associatifs et leurs partenaires qui souhaitaient :

- Découvrir les besoins de connaissance des associations et les enjeux d'accès aux savoirs existants
- Nourrir leur réflexion afin d'adapter leurs pratiques, leur plaidoyer, leur stratégie et de mieux appréhender leur environnement
- Entendre différentes perspectives – universitaires, politiques, associatives – sur ces sujets
- Imaginer un agenda de la recherche et de la connaissance sur le fait associatif en Europe
- Rejoindre un réseau de recherche et de connaissance sur le fait associatif en Europe

• CONTENU

A l'occasion de ce webinaire, l'Institut a présenté son livre blanc intitulé « [Pour une meilleure connaissance du fait associatif en Europe : Un livre blanc pour guider la recherche en réponse aux besoins de connaissance des associations](#) », qui présente les besoins de connaissance prioritaires du monde associatif à l'échelon européen ainsi que des recommandations pour un futur programme de connaissance.

La publication du livre blanc s'est accompagnée d'une [bibliothèque numérique collaborative](#) compilant à ce jour 650 références sur cette thématique.

Plus de 400 personnes s'y sont inscrites à travers l'Europe, attestant de l'intérêt qu'acteurs et chercheurs portent à ce sujet.

• INTERVENANTS

Un panel d'experts européens a été rassemblé pour l'occasion :

- Oleksandra Matviichuk, Présidente du Centre ukrainien pour les libertés civiles, prix Nobel de la paix en 2022 (Ukraine)
- Sergey Lagodinsky, Membre du Parlement européen (Groupe des Verts/Alliance libre européenne), Vice-Président de la Commission des affaires juridiques et Coordinateur de la campagne Les Verts/ALE « Défendre la société civile » (Allemagne)
- Anne-Charlotte Dommartin, Déléguée pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse au ministère de l'Europe et des affaires étrangères - Référente ministérielle participation citoyenne (France)
- Sophie Van Mallegem, Coordinatrice de projets senior à la Fondation Roi Baudouin (Belgique) • Claire Thoury, Présidente du Mouvement associatif (France)

- Anna Domaradzka, Responsable du Civil City Lab de l'Institute for Social Studies, Université de Varsovie, Administratrice de l'International Society for Third Sector Research (Pologne)
 - Siri Hummel, Directrice de l'Institut Maecenata (Allemagne)
 - Bernard Enjolras, Directeur de recherche de l'Institute for Social Research (Norvège)
 - Floriant Covelli, Délégué Général de l'Institut français du Monde associatif (France)
- Modération –
- La conférence était modérée par Claire Breschard, Responsable scientifique et relations internationales de l'Institut français du Monde associatif (France)

ORGANISATION D'UNE CONFERENCE SUR LE THEME « LES MODELES SOCIO-ECONOMIQUES, LEVIERS D'INNOVATION SOCIALE ET DEMOCRATIQUE »

• OBJECTIF

L'Institut a organisé une [conférence](#) le 12 octobre 2023 à Lyon en partenariat avec La Métropole de Lyon et In Extenso. La thématique retenue était : « les modèles socio-économiques, leviers d'innovation sociale et démocratique ».

Dans la continuité des conférences organisées en 2022, cette conférence s'est adressée prioritairement aux acteurs associatifs et pour répondre à une de leur préoccupation stratégique, ici leurs modèles socio-économiques. Par ailleurs, elle a mis en lumière une dimension de la contribution associative à la société, ici à travers l'innovation sociale et démocratique.

430 participants ont été enregistrés, et la vidéo de la conférence a recueilli plus de 1 700 vues sur Youtube.

• CONTENU

Pour déployer leur projet, les associations élaborent des modèles socio-économiques (MSE) qui reposent sur trois piliers : l'engagement associatif sous des formes variées, l'hybridation des ressources financières gage d'indépendance, et les coopérations stratégiques.

Dans un contexte de fortes mutations de l'environnement et des financements associatifs, la capacité des associations à maîtriser et piloter ces trois piliers de leur MSE reste encore très hétérogène.

Par ailleurs, les associations adoptent prioritairement une lecture gestionnaire des MSE (« Comment sécuriser et diversifier mes ressources à court terme ? ») alors que les projets associatifs visent à transformer la société dans le long terme. Comment adopter une lecture stratégique et visionnaire de son MSE pour mieux piloter son projet associatif ?

L'innovation sociale et démocratique, souvent au cœur de leur activité, pose aux associations un certain nombre de questions sur la façon dont elle s'intègre à leur MSE. Comment l'intelligence collective issue de l'engagement et des coopérations stratégiques détermine-t-elle leur capacité d'innovation ? Comment cette intelligence collective ancre-t-elle notamment le projet associatif dans un territoire, au plus près des besoins et des ressources existantes ? Comment la prise de risque liée à la fonction d'expérimentation associative est-elle prise en charge dans les financements ? Quelles marges de manœuvre permettent des ressources diversifiées ? Conduisent-elles à une indépendance permettant d'interpeler et d'inspirer les politiques publiques ? Quels liens peut-on faire entre d'une part la capacité d'une association à innover en interne, dans ses modes de gouvernance et de fonctionnement, et d'autre part sa capacité d'innovation au profit de la société et de la démocratie ?

• INTERVENANTS

Un panel d'experts, acteurs, universitaires, partenaires, ont été mobilisés pour l'occasion :

- Caroline Germain, Déléguée générale de l'ADASI, Trésorière de l'Institut français du Monde associatif
- Florestan Groult, Vice-Président de la Métropole de Lyon délégué à la politique sportive, à la coordination des animations sportives et à la vie associative
- Laurent Simo, Directeur national Economie Sociale, In Extenso
- Anne Charpy, Présidente, VoisinMalin
- Harout Mekhsian, Directeur, CCO Villeurbanne
- Julien Kleszczowski, Maître de conférences, Université de Lille (IAE Lille / LUMEN)
- Charles-Benoît Heidsieck, Président-fondateur, Le RAMEAU
- Floriant Covelli, Délégué général, Institut français du Monde associatif

INTERVENTION DANS DES EVENEMENTS PARTENARIAUX

L'Institut a pour principe d'agir en partenariat afin de déployer sa mission en bonne articulation stratégique avec d'autres acteurs travaillant sur des objets proches, et afin de toucher le public le plus large possible.

Il est ainsi intervenu lors d'un ensemble d'événements partenariaux sur des thématiques aussi variées que la recherche participative (COESO), les modèles socio-économiques (Le RAMEAU, Le FONJEP), les enjeux territoriaux (ISIAT, Le RAMEAU, RIUESS, CFF, Fondation RTE), sur le fait associatif en Europe (Philanthrolab), sur la transition écologique (FNAF/Ernst & Young), sur les mutations de l'engagement et du monde associatif (La Ligue de l'Enseignement, ADEMA, La Rayonne).

2. Valoriser les recherches lauréates de l'Institut

Les travaux soutenus par l'Institut ont vocation à faire l'objet de publications académiques, sous la forme d'ouvrages ou d'articles dans des revues scientifiques, et la majorité des lauréats souhaitent valoriser leurs travaux dans des colloques scientifiques en France et/ou à l'étranger. L'ensemble des lauréats de l'Institut s'engage à déposer ses travaux sur l'archive ouverte HAL.

Au-delà de la valorisation de leurs travaux auprès de la communauté scientifique, les lauréats s'engagent à en faire une communication adaptée auprès du public associatif.

A fin 2023, ce sont 52 événements et 51 publications de valorisation qui sont organisés ou programmés par les lauréats.

L'Institut a engagé des partenariats visant à appuyer la valorisation de ses recherches lauréates auprès d'un public le plus large possible. Par ces partenariats, l'Institut entend faciliter la diffusion de ces travaux dans des colloques, revues, et événements scientifiques et non scientifiques.

Des partenariats éditoriaux avec l'Institut pour la recherche de la Caisse des dépôts, l'INJEP, Juris Associations et la RECMA visent à permettre une valorisation dans des supports lus largement par le monde associatif et par le monde de la recherche. Notre partenariat avec le RIUESS vise d'autre part à encourager nos équipes lauréates à communiquer leurs travaux dans le cadre d'un colloque annuel qui réunit chercheurs et acteurs de l'ESS. Les rencontres PROJEP, organisées par le FONJEP, représentent enfin une opportunité de valorisation auprès d'un public de praticiens et de décideurs.

3. Développement d'une activité éditoriale

PUBLICATIONS

L'Institut a développé son activité éditoriale en publiant de nombreux articles :

- Livre blanc *Pour une meilleure connaissance du fait associatif en Europe*, Claire Breschard, Floriant Covelli, Siri Hummel, Vinzenz Janßen, 2023
- "Relations fondations, associations et habitants : transformation sociétale et enjeux démocratique au défi d'un nouveau paradigme territorial", Floriant Covelli, 2023
- "La contribution citoyenne, moteur d'engagement associatif", Floriant Covelli, *démocratieS*, 2023
- "De la connaissance empirique aux savoirs académiques", Floriant Covelli, *Juris associations*, n°682, 2023, pp 25-26
- "Ouvrir de nouvelles voies de connaissances", Floriant Covelli, Laurent Fraise, Brigitte Giraud, *Juris associations*, n°685, 2023, pp 21-22
- "Fait associatif et territoires : un enjeu de connaissance et de repérage des innovations pour l'Institut français du Monde associatif", Floriant Covelli, *Informations sociales*, n°209-2010, 2023/1-2, pp 121 à 125

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Par ailleurs, en appui sur un chantier de référencement sur le fait associatif piloté par Chantal Bruneau, et en appui sur ses groupes de travail, l'Institut a référencé près de de 6000 ressources bibliographiques, réparties en bibliographies thématiques.

Les bibliographies thématiques de l'Institut ont été pensées comme des outils participatifs sont mises en ligne sur le site de l'Institut et peuvent être alimentées via l'outil Zotero.

4. Développement de l'activité de l'Institut en ligne

L'année 2023 a été marquée par une structuration de la communication de l'Institut en ligne.

Son site internet donne désormais accès à un ensemble de ressources : le rapport d'activité annuel, les comptes-rendus et bibliographies collaboratives des groupes de travail ainsi que le lien vers l'enregistrement des conférences de l'Institut.

Une e-letter est adressée régulièrement à nos publics.

La page LinkedIn de l'Institut a attiré 2 000 nouveaux abonnés en 2023, pour atteindre 5 000 followers.

La structuration de notre chaîne YouTube en plusieurs playlists thématiques permet en 2023 de mieux valoriser nos travaux et événements auprès d'un public large. A ce jour, 38 vidéos propres à l'Institut et 9 vidéos extérieures sont consultables sur notre chaîne.

D-ORGANISER UN RESEAU DE CONNAISSANCE

Une des ambitions de l'Institut est de structurer un réseau de connaissance sur le fait associatif, acteurs-chercheurs, interdisciplinaire, et transnational. L'ensemble de ses actions concourt à cette dynamique de réseau. L'Institut a par exemple référencé à ce jour 1 000 chercheurs et laboratoires dans sa base de données. Cette vision unique et transversale du monde de la recherche sur le fait associatif permet à l'Institut de la connecter au monde associatif.

En 2023, il a activé plusieurs leviers complémentaires pour structurer et animer davantage encore ce réseau.

1. Animer une communauté de recherche en ligne

Les bibliographies collaboratives thématiques issues des groupes de travail de l'Institut constituent un objet d'animation de réseau à part entière, particulièrement pour le monde académique. L'Institut a communiqué auprès des chercheurs, afin de leur faire connaître ces ressources, et d'appeler à les enrichir. Des temps d'échange en ligne dédiés pourront être imaginés à l'avenir dans cet objectif.

Par ailleurs, un groupe LinkedIn « recherche sur le fait associatif » a été mis en place pour partager des informations spécifiquement axées sur la recherche, et inciter les chercheurs à alimenter eux-mêmes le groupe de leurs propres actualités. Il comptait 400 membres fin 2023.

2. Structurer des réseaux de connaissance thématiques

L'organisation des réseaux de connaissance, tant du côté académique que du côté associatif, se structure souvent par thématique d'intérêt. Il nous a par conséquent semblé utile d'investir les dimensions thématiques pour déployer des réseaux de connaissance acteurs-chercheurs.

C'est par exemple ce qui a été imaginé comme prochaine étape du programme de connaissance de l'Institut sur le fait associatif en Europe que de constituer un réseau de connaissance européen. C'est également un enjeu du projet ANR sur la contribution du fait associatif aux territoires ainsi que des démarches de valorisation collectives des résultats du groupe de travail sur le sujet. C'est aussi l'enjeu du groupe de travail sur la générosité privée et les associations, et de ses suites. Enfin, la dynamique du groupe de travail sur les MSE et la création de valeur et le programme mis en œuvre dans sa continuité sont porteurs de pistes d'avenir pour un réseau sur cette thématique.

Les activités et outils de l'Institut sont utilisés dans toute leur diversité pour structurer et animer ces réseaux de connaissance thématiques : les groupes de travail acteurs-chercheurs, la valorisation de leurs résultats, l'appel à utiliser et compléter les bibliographies thématiques, la communauté des lauréats de l'Institut sur chaque programme thématique, les conférences et la mise en ligne d'un ensemble de ressources sur le site de l'Institut.

L'Institut a par ailleurs souhaité continuer de structurer un réseau de recherche participative, amorcé en 2022 à travers deux temps : d'une part, lors d'un atelier autour de la recherche participative organisé aux XXIèmes rencontres du RIUESS avec d'autres acteurs et chercheurs ; d'autre part, lors d'un séminaire avec les projets candidats présélectionnés de l'appel à manifestation d'intérêts de recherche participative « MSE et création de valeur ».

Soucieux d'inclure la jeune recherche dans ce réseau, l'Institut a participé en 2023 à l'organisation de la première école d'automne internationale et francophone du Réseau International UNiversités-Sociétés (REIUNIS), réseau qui œuvre à la reconnaissance et la valorisation des

formes de recherche participative. Cette initiative est portée par plusieurs universités francophones, en collaboration avec l'Institut et avec le soutien financier de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et de la Fondation de France.

Cette École d'automne à destination des jeunes chercheurs et chercheuses, programmée du 24 au 26 octobre 2023 à l'Université de Strasbourg, était conçue comme un temps de formation, de partage d'expérience et de méthode, et a participé à la constitution d'un réseau international qui porte la voix et les enjeux des recherches participatives.

L'Institut a souhaité profiter de ce temps pour connecter les acteurs et chercheurs engagés dans son réseau au réseau de REIUNIS, qui a mobilisé à la fois des jeunes chercheurs, et des personnes expertes de la recherche participative.

III- PERSPECTIVES 2024

A-D ETECTER LES BESOINS DE CONNAISSANCE

L'Institut poursuivra en 2024 son activité de détection et de qualification des besoins de connaissance des associations et de leurs partenaires. Il initiera un nouveau groupe de travail « fait associatif, territoires et transition écologique ». Il achèvera le groupe de travail « financement de l'intérêt général par la philanthropie – relations et interactions entre générosité privée et associations » et en valorisera les résultats, de même qu'il valorisera les résultats de groupes de travail antérieurs dans de multiples occasions.

1. Lancement d'un groupe de travail « fait associatif, territoires et transition écologique ».

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Un groupe de travail exploratoire acteurs-chercheur sera conduit en 2024 en partenariat avec l'ADEME et la Fondation GRDF pour détecter et qualifier les besoins de connaissance concernant la contribution du fait associatif à la transition écologique à l'échelon territorial. A cette fin, il se réunira trois fois pour cartographier la connaissance existante, qualifier les besoins de connaissance prioritaires pour le monde associatif et ses partenaires publics et privés, et définir des orientations pour de futures recherches utiles à la contribution associative territoriale à la transition écologique.

Pour assurer la rigueur scientifique de nos travaux et leur portée stratégique pour le monde associatif, la conduite du groupe sera assurée :

Sous le pilotage stratégique de :

- Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut français du Monde associatif, Directrice de l'UNCPPIE
- Floriant Covelli, Délégué général de l'Institut français du Monde associatif

Sous le pilotage académique de :

- Nathalie Blanc, géographe, directrice de recherche au CNRS et directrice du Centre des Politiques de la Terre
- Hervé Bredif, ingénieur agronome et politiste à Paris Sorbonne Université

QUELS ENJEUX DE CONNAISSANCE ?

Une note exploratoire rédigée par Nathalie Blanc et Hervé Brédif initie les travaux du groupe à partir de trois premiers axes de connaissance pré-identifiés :

- **Organisation des associations et réponses en termes de transformation socio-écologique des territoires**

Sur le plan des organisations, il importe de développer les connaissances eu égard aux dynamiques internes associatives en regard de la transition écologique : quelles sont les modalités de financement, d'évaluation de la valeur créée par ces associations ? Alors même que les enquêtes statistiques sur le monde associatif sont conduites à l'échelle nationale (Tchernonog, 2019 ; Reynaert L., d'Isanto A., 2016), il manque une connaissance fine de la diversité des engagements écologistes des associations dans les territoires. Cette absence de données limite la comparaison des dynamiques associatives entre régions, départements ou municipalités. La catégorisation des associations avec une entrée environnement dans le RNA ne permet pas véritablement de comprendre cette labilité des engagements.

- **Nécessités de mieux connaître les besoins et mécanismes de la production territorialisée de la transformation socio-écologique**

L'un des enjeux identifiés concerne les relations entre associations et pouvoirs publics à l'échelle territoriale et les différentes configurations qu'elles ouvrent en matière d'approche territoriale de la transition écologique (territoires facilitants, territoires apprenants, territoires bloquants). Il en va également des interactions entre les associations et l'ensemble des acteurs aux multiples territoires d'actions, et les mécanismes propres à ces interactions permettant de contribuer à la transition écologique à l'échelle des territoires. En somme, quelles sont les formes de co-gouvernance et de contrats territoriaux et quelles sont leurs évolutions ?

- **Quelle est la valeur territoriale créée par les associations écologistes ?**

La commande de la secrétaire d'état Sarah El Haïry d'un rapport sur « l'évaluation des actions associatives » en avril 2022 témoigne d'un besoin pour les pouvoirs publics. Les travaux existant sur l'estimation de la contribution des mobilisations dans le domaine de l'environnement, notamment aux États-Unis, portent essentiellement sur les services écosystémiques et renvoient à une vision simplificatrice et réductrice de la nature, renforcée par les tentatives d'évaluation monétaire de ces services. D'autres travaux, français cette fois, portent sur l'évaluation de l'utilité des initiatives collectives dans le domaine social, en prenant en compte les missions d'utilité sociale, les publics bénéficiaires, la nature des actions et leurs impacts (Gadrey, 2004). Cependant, l'ensemble de ces travaux soulignent la difficulté pour prendre en compte la valeur des initiatives collectives écologistes, prise en compte qui se heurte à des difficultés méthodologiques et de prise en main par les acteurs. À quelle posture et à quels engagements contribuent-ils dans une optique de transformation socio-écologique ?

QUELLES SUITE DU GROUPE DE TRAVAIL ?

Après discussion et validation par la gouvernance de l'Institut, les conclusions du groupe de travail feront l'objet d'un livre blanc des enjeux de connaissance sur la contribution associative à la transition écologique à l'échelle territoriale ainsi qu'à une bibliographie collaborative.

A la suite du groupe de travail, un programme de soutien à la recherche sera lancé en 2025 en partenariat avec l'ADEME et d'autres partenaires.

2. Partage avec le monde associatif et valorisation des résultats de nos groupes de travail

En 2024, l'Institut français du Monde associatif continuera de diffuser les résultats de ses groupes de travail sous différents formats.

Tout d'abord, il éditera deux livres blancs issus de ses groupes de travail « Quelle contribution du fait associatif aux territoires ? », et « Relations entre générosité privée et associations ».

L'Institut s'appuiera sur plusieurs occasions événementielles partenariales pour restituer ses travaux, notamment avec les partenaires de son groupe de travail « Relations entre générosité privée et associations » (cf. paragraphe ci-dessous « Diffuser la connaissance »). Une intervention est notamment prévue dans le cadre de l'Atelier des Fondations organisée à Annecy par le Centre Français des Fondations.

L'intégration de l'Institut dans des consortiums de recherche ou de projets, sur les libertés associatives en France ou sur les modèles socio-économiques à l'international (cf. paragraphe ci-dessous « Renforcer la connaissance »), sera également l'occasion de valoriser ses travaux.

B-RENFORCER LA CONNAISSANCE

L'Institut continuera de déployer en 2024 des activités de soutien à la recherche et de production de connaissance utiles au monde associatif.

1. Mise en œuvre d'un appel à manifestation d'intérêt « Quelle contribution du fait associatif aux territoires ? »



A l'issue de la phase de lancement en 2023, de la réception de 60 candidatures, de la pré-sélection de 32 équipes et de l'instruction de 34 projets confirmés, un jury s'est tenu le 19 mars 2024 composé des membres du Conseil d'Administration de l'Institut et des partenaires de l'Appel à Manifestation d'Intérêt.

Les projets présentés au jury se sont répartis équitablement entre les 4 axes de l'AMI :

- Comment penser les nouveaux territoires construits par les associations ?
- Comment rendre compte de la réalité associative territoriale et comment qualifier la valeur territoriale au regard de leur ancrage local ?
- Face aux crises et transformations de la société, les acteurs associatifs proposent-ils un autre récit du territoire ?
- Quelle organisation territoriale de la vie associative ?

A l'issue du jury, 9 projets (cf. présentation détaillée en Annexe 3) ont été soutenus pour un montant total de 102 K€, sur des thématiques variées :

- « Des coopérations associatives pour un récit territorial alternatif à Saint-Etienne : l'expérimentation des Assises de la transition - CARTA Saint-Etienne »
- « Quelle valeur territoriale pour les centres sociaux associatifs ? »
- « Quelle contribution des associations à l'impulsion de nouveaux territoires porteurs de stratégies écologiques en commun ? »
- « Une analyse sociologique structurale des territoires construits par les interactions associatives »
- « Discours et médias associatifs dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais : quelle contribution à la production d'un imaginaire de territoire ? »
- « Mise en mot et mise en récit du quotidien comme mode d'engagement à l'échelle du territoire »
- « La géographie sensible des associations locales en milieu rural »
- « Parcours de vie d'anciens responsables du MRJC : trajectoire(s) personnelle(s), contribution(s) sociale(s) »

- « Les associations au cœur de l'émergence de nouvelles formes d'organisations territoriales : diversité des formes, processus d'émergence, ancrage au territoire »

2. Prolongement d'un programme de connaissance sur le fait associatif en Europe

Dans la continuité du groupe de travail conduit par l'Institut français du Monde associatif en 2022/2023 sur le fait associatif en Europe, nous poursuivrons notre engagement pour réunir les conditions sociales au déploiement d'un programme de connaissance sur le fait associatif en Europe.

En 2024, notamment grâce au soutien renouvelé du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, nous mettrons en œuvre 2 axes.

AXE 1 – ANIMER ET INVESTIR DES TEMPS COLLECTIFS POUR PROMOUVOIR LES ENJEUX DE LA CONNAISSANCE SUR LE FAIT ASSOCIATIF ET LA DEMOCRATIE EN EUROPE AUPRES D'UN PUBLIC ASSOCIATIF, PHILANTHROPIQUE ET DE DECIDEURS

Notre groupe de travail sur le fait associatif en Europe nous a permis de constater qu'il y a encore une connaissance trop limitée de la part des acteurs associatifs de l'utilité de la recherche pour le développement du monde associatif. Si quelques grands réseaux associatifs sont déjà conscients de l'effet levier que représente la connaissance pour leurs stratégies de développement et pour leur plaidoyer, ce n'est pas encore le cas dans toutes les méta-organisations associatives. Pourtant, ces organisations représentent les intérêts du monde associatif, portent un plaidoyer auprès des partenaires publics et privés des associations, et contribuent à penser et déployer les conditions favorables au développement associatif et de l'engagement. Elles représentent une catégorie d'acteurs incontournables qu'il reste à mobiliser sur l'objet de la connaissance.

Il sera également important de sensibiliser les partenaires publics et privés des associations, ainsi que les décideurs, à ces enjeux. Une bonne connaissance du monde associatif, de ses apports à la société et à la démocratie, mais aussi de ses mutations et de ses besoins est une condition d'un dialogue efficace entre les associations et leurs partenaires. Elle est une condition de soutiens et de politiques publiques adaptées aux besoins des associations.

Plusieurs actions sont programmées dans ce sens :

- Animer et investir des temps collectifs en direction d'un public associatif européen
- Préparer un webinaire mobilisant les acteurs de la philanthropie européenne sur les enjeux de renforcer la connaissance sur le fait associatif en Europe
- Valoriser des travaux de l'Institut et de ses lauréats à l'échelon européen

AXE 2 – STRUCTURER UNE COMMUNAUTE DE RECHERCHE SUR LE FAIT ASSOCIATIF ET LA DEMOCRATIE EN EUROPE

Du côté du monde de la recherche spécifiquement, il sera également important de contribuer à la structuration d'une communauté et d'une stratégie académique européenne, connectée à la société, dans la continuité des priorités européennes visant à améliorer les interactions entre la recherche et la société (cf Pacte pour la recherche et l'innovation en Europe). Le sujet associatif, et notamment de la contribution des associations à la démocratie, reste encore marginal dans le monde scientifique européen, et il sera important de contribuer à faire exister ce sujet au sein

des communautés scientifiques internationales, en lien avec les besoins des associations, et en complément des réseaux déjà existants (EMES sur l'ESS, ERNOP sur la philanthropie, etc.).

Pour cela, nous prévoyons plusieurs actions :

- Lancer un réseau scientifique autour du fait associatif, et plus largement du tiers-secteur, en Europe et dans ses pays voisins, en lien avec le réseau International Society for Third Sector Research (ISTR) et Maecenata Institute (Allemagne)
- Recueillir et diffuser les opportunités de financement et de communication scientifiques sur le fait associatif et la démocratie en Europe
- Refondre et traduire le site internet de l'institut en anglais pour élargir nos missions vers l'Europe et développer nos réseaux de communication en anglais
- Organiser deux webinaires thématiques réunissant acteurs et chercheurs
- Appuyer la communauté de recherche française dans le renforcement de son ouverture européenne

3. Rejoindre/piloter des consortiums de recherche

L'Institut poursuivra en 2024 son engagement au sein de plusieurs consortiums de recherche et de projets.

PARTENARIAT DANS LE CADRE DU PROJET LAIC « LIBERTES ASSOCIATIVES ET INITIATIVE CITOYENNE. OBSERVER, EXPERIMENTER ET DEMOCRATISER LES RELATIONS ASSOCIATIONS/INSTITUTIONS »

Le projet LAIC consistera cette année à conduire une enquête quantitative sur l'état des libertés associatives dans la France contemporaine, dont la note de cadrage précise ci-dessous les intentions et les modalités.

« Il n'existe à ce jour aucune enquête systématique interrogeant l'état des libertés associatives dans la France contemporaine¹. Ce point a d'ailleurs été souligné par des parlementaires à l'occasion de la présentation du premier rapport de l'Observatoire des libertés associatives à l'automne 2020 : si les 100 cas étudiés sont significatifs, il est difficile d'établir leur représentativité, quand bien même on peut faire l'hypothèse qu'ils sont loin d'être exhaustifs. A ce titre, nous souhaitons lancer en 2024 une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon représentatif des associations françaises afin d'offrir un état des lieux plus exhaustif.

Un des enjeux de cette enquête sera de saisir l'état des relations entre le monde associatif et les pouvoirs publics (Etat et collectivités territoriales), d'objectiver des différences à cet égard selon

¹ Nous avons inclus des questions relatives aux libertés associatives dans le cadre d'une enquête quantitative réalisée par l'Observatoire Régional de la Vie Associative des Hauts de France en 2022, qui a fourni des résultats intéressants, mais outre que le questionnaire ne ciblait que les associations de la région, il a recueilli qu'un peu plus de 400 réponses. Si nous pourrions nous appuyer sur ce travail, une enquête de plus grande ampleur est nécessaire.

les secteurs et le type d'associations (nombre de salariés, budget, modèle économique, etc.) et d'interroger centralement comment ces relations sont façonnées par les modalités de financement des associations. Il s'agira également d'interroger la mise en œuvre du Contrat d'engagement républicain, ses effets éventuels et les conflits auxquels il a pu donner lieu le cas échéant. Alors que le travail qualitatif réalisé jusqu'alors a permis de mettre en évidence les conflits les plus flagrants, l'enquête quantitative aura notamment vocation à donner à voir des formes plus discrètes ou routinières d'entraves ou de contraintes aux libertés associatives, et à les replacer dans l'économie générale des relations associations/pouvoirs publics.

S'il existe plus d'un million d'associations en France, il sera possible – à partir de la connaissance de la structuration du monde associatif – de constituer un échantillon de quelques milliers de cas représentatif des associations en France selon le secteur d'activité, l'implantation géographique et leur taille (en nombre de salariés)². La diffusion de ce questionnaire sera facilitée par la présence, au sein du consortium, de plusieurs fédérations associatives dont le réseau permettra de toucher des acteurs diversifiés, ainsi que de l'Institut Français du Monde Associatif (IFMA), qui dispose de réseaux de diffusion importants au sein du monde associatif.

Le questionnaire fera l'objet d'une co-construction entre partenaires académiques et non-académiques, plusieurs questions peuvent néanmoins déjà être mentionnées : a) les modalités de financement (subvention, marché public, délégation de service public, appels à projet, etc.) ; b) les coupes ou non-renouvellement de subventions consécutives à des critiques émanant de l'association ; c) des conflits avec des institutions et la présence d'instances de médiation ; d) des phénomènes de disqualification des salariés ou bénévoles ; e) la participation ou la marginalisation à des espaces partenariaux ou de concertation ; f) les incidences des relations aux institutions sur les conditions de travail et les activités associatives (phénomène d'autocensure) ; g) rapport au politique (organisation de débats politiques par l'association, activités de plaidoyer, etc.) ; h) signature et effets du Contrat d'engagement républicain (CER) »

Le questionnaire sera construit en février-mars 2024, testé en avril-mai auprès d'un panel d'associations. La stratégie de diffusion du questionnaire sera précisée en juin lors d'un séminaire. Le questionnaire sera diffusé entre septembre et décembre 2024, analysé entre janvier et mars 2025. Les résultats de l'enquête seront présentés en juin 2024.

Le comité de pilotage de l'enquête est composé de plusieurs partenaires : Ceraps (Cécile Rodrigues, Julien Talpin), Institut français du Monde associatif (Florian Covelli, Véronique Rioufol), Collectif des Associations Citoyennes (Jean-Baptiste Jobard), Simon Cottin-Marx (CNAM), ORVA Hauts-de-France (Benjamin Vanvinck).

L'Institut s'impliquera particulièrement dans la construction puis dans la diffusion du questionnaire d'enquête. Il aura notamment à cœur de valoriser les résultats de ses groupes de

² Nous pourrions notamment nous appuyer sur les données et les contacts du Paysage Associatif Français qui offre un panorama annuel de la structuration du monde associatif pour échantillonner les associations enquêtées, quand bien même il n'interroge pas la question des libertés associatives.

travail ayant abordé les enjeux de connaissance touchant aux relations entre fait associatif et démocratie.

COORDINATION DU PROJET ASSTER « RELATIONS ASSOCIATIONS ET TERRITOIRES. VERS UN NOUVEAU PARADIGME ? »

Après avoir structuré le projet ASSTER en réponse à l'Appel à projets « Sciences Avec et Pour la Société – Recherche Participative » de l'Agence Nationale de la Recherche, et malgré le rejet d'une première candidature à cet appel à projets, l'Institut souhaite lancer ce projet en 2024 sur deux premiers terrains, en partenariat avec le Département de Seine Saint-Denis et la Ville de Mulhouse.

Sous le pilotage de l'Institut, cette phase de lancement sera également l'occasion de prolonger la dynamique engagée au sein d'un consortium à la composition élargie : Université d'Angers (UMR 6590 ESO – Espaces et Sociétés), Institut Agro (IA-RA - Laboratoire SMART), Université de Haute-Alsace (Chaire ESS, Laboratoire SAGE), Université de Grenoble (laboratoire PACTE), Réseau National des Maisons d'Associations, Le Mouvement Associatif Occitanie, Le Mouvement Associatif Alsace, Familles Rurales, CNFPT, Département de Seine Saint-Denis, Ville de Mulhouse.

Le projet se centrera cette année sur deux axes principaux.

- **Axe 1. Confronter les besoins de connaissances sur la vie associative des acteurs publics locaux avec ceux identifiés par les chercheurs et responsables associatifs**

Pilotes :

Bernard Pecqueur, Professeur émérite (Université de Grenoble Alpes) et Floriant Covelli (Institut français du Monde associatif)

Participants :

Sylvain Rigaud et Luciana Ribeiro (RNMA), Sophie Zana, Frédérique Le Goff, Nitharsini Koneshwaran (Département Seine Saint-Denis)

Problématique :

Dans le cadre d'un groupe de travail initial, l'Institut français du Monde associatif a identifié des besoins de connaissance du monde associatif sur sa contribution aux territoires à partir d'échanges entre chercheurs et responsables associatifs. Ces besoins n'ont pas encore été confrontés aux besoins de connaissance des acteurs publics. Il s'agit de repérer si les besoins et instruments de connaissance de la vie associative (du côté des collectivités locales et services déconcentrés de l'État) visent principalement à améliorer les politiques publiques, ou si certains élus et techniciens appréhendent aussi les associations en tant qu'acteurs du développement territorial et parties prenantes de la résolution de problèmes locaux partagés. L'hypothèse centrale pose que les associations certes procèdent à des délégations de services à la demande des collectivités mais également développent des initiatives pour solutionner des problèmes collectifs par une construction territoriale.

Choix du territoire :

Le territoire de Seine Saint-Denis présente un tissu associatif estimé entre 21 000 et 23 000 associations et un grand nombre d'acteurs publics intervenants en soutien. Sophie Zana, responsable du service Vie associative du Conseil Départemental s'est impliquée très tôt dans la préfiguration du projet ASSTER aux côtés de l'Institut, du fait d'une démarche de connaissance large que le Département souhaite engager, comprenant le lancement d'une observation locale de la vie associative, un chantier statistique sur les financements associatifs, et des axes de connaissance plus thématiques (contribution associative à la résilience territoriale, à la réduction du non-recours, ...). Une volonté politique du Département de mobiliser la recherche en appui à

cette démarche nous permet de projeter un accès facilité au terrain, de mobiliser largement élus et fonctionnaires tant des collectivités que de l'Etat déconcentré. Par ailleurs, nos travaux de recherche s'articuleront avec des dispositifs de connaissance portés par le Département et nous permettent d'envisager une valorisation bénéfique localement tant auprès des politiques associatives qu'auprès du tissu associatif. Nos travaux s'articuleront en particulier avec une observation locale de la vie associative qui sera lancée au second semestre par le Département, portée par le RNMA.

Méthodologie :

- Une première étape consistera à bâtir des hypothèses de recherche à l'occasion d'un focus group intégrant les équipes « vie associative » et « Bureau études de la DDEC ».
- A l'issue d'un événement de lancement public organisé par le Département de Seine Saint-Denis, une seconde étape engagera des acteurs publics locaux volontaires lors d'une réunion territoriale, complétée par 25 entretiens qualitatifs. Elle permettra de tester le cadre conceptuel et de qualifier les besoins de connaissance des acteurs publics territoriaux concernant la contribution des associations aux territoires.
- De premières conclusions de l'enquête permettront d'alimenter un questionnaire destiné à réaliser une observation locale de la vie associative sous la conduite du RNMA afin de répondre aux besoins de connaissance identifiés par l'Institut tant auprès des associations que des acteurs publics territoriaux.

Livrables :

A l'issue de cet axe, un rapport précisant les besoins de connaissance des acteurs publics et les comparant aux besoins de connaissances associatifs sera partagé avec le Département de Seine Saint-Denis. Il pourra faire l'objet d'une restitution publique.

- **Axe.2. Coconstruire une démarche pour cartographier la diversité des rapports des associations aux territoires et en proposer une typologie**

Pilotes :

Luciana Ribeiro, Doctorante en économie (Sciences Po Grenoble, en bourse CIFRE au RNMA), Josiane Stoessel-Ritz et Sarra El Idrissi (Chaire ESS, U. Haute-Alsace)

Participants :

Sylvain Rigaud et Luciana Ribeiro (RNMA), Cécile Sornin, Christine Edel (Ville de Mulhouse), Cécile Vincent, Alicia Le Bris (Carré des associations), Caroline Josseume (Alsace Mouvement Associatif)

Choix du territoire :

Le choix du territoire de l'agglomération mulhousienne repose tout d'abord sur un tissu associatif riche et varié de 2500 associations. Par ailleurs, la Ville de Mulhouse montre un intérêt particulièrement fort pour les enjeux de connaissance travaillés par l'Institut. Cecile Sornin, Adjointe au Maire chargée de la vie associative, et Christine Edel, Directrice cohésion sociale et vie des quartiers, ont ainsi contribué activement au groupe de travail de l'Institut « fait associatif et territoires », avant de s'impliquer dans la préfiguration du projet ASSTER. Par ailleurs, nos travaux croisent plusieurs enjeux de connaissance structurants pour la vie associative locale. Tout d'abord, après une première observation locale de la vie associative, un second panorama sera lancé début 2025 par Alsace Mouvement Associatif et la collectivité souhaiterait renforcer la compréhension de la contribution associative aux territoires à travers ce nouveau dispositif. Ensuite, dans le cadre des nouveaux contrats de ville, une réflexion est portée sur l'évaluation de la contribution des associations aux territoires. Enfin, la Ville de Mulhouse a mis au cœur de sa stratégie d'accompagnement des associations la question de la coopération. Les potentielles

articulations avec les travaux portées par le projet ASSTER sur le territoire renforcent la place de la ville de Mulhouse comme laboratoire d'action et d'innovation sociale.

Problématique :

Le champ associatif regorge d'une multitude d'acteurs confrontée au quotidien à des mutations socioéconomiques et politiques majeures qui façonnent l'espace social du local. Malgré une individualisation accrue de la société (Elias, 1991), les associations demeurent les acteurs de première ligne dans les territoires. Les associations adoptent des stratégies d'action plurielles, oscillant entre distance et proximité, méfiance et coopération. Ces couples d'opposition rendent compte de la complexité des rapports avec le territoire, les pouvoirs publics et les collectivités et favorisent l'émergence de transactions sociales (Stoessel-Ritz, Blanc 2020) qui caractérisent les dynamiques inhérentes au champ associatif. Certaines associations sont encastrées dans leur communauté, dans leur territoire (Amin et al, 2002 ; Hudson, 2005), localisées près de leurs usagers (Seelos et al, 2011).

La prévalence de nouveaux territoires « administratifs » adossés aux différents dispositifs publics (politique de la ville, contrat local de santé etc.) conduit les acteurs associatifs à investir de nouvelles aires géographiques (QPV, Quartier de veille stratégique etc.) Ces acteurs, malgré le caractère innovant de leur action, peinent à mobiliser ces nouveaux usagers (Hamidi, 2020).

Mais on ne peut pas postuler a priori leur territorialisation (Parodi, 2005 ; Pecqueur & Itçaina, 2012).

Il s'agit ici de qualifier, décrire et analyser la relation entre le projet d'associations, les publics accompagnés et ciblés et leur(s) territoire(s) de déploiement : l'analyse sera portée sur leur ancrage territorial mais également sur leur logique d'action pour avancer une cartographie et une typologie des liens, laquelle prendra en compte une approche socio-anthropologique attentive aux liens sociaux, aux interactions inter-associatives, aux solidarités et aux valeurs qui façonnent les socialités et la fabrique du territoire (Barbier, 2021).

Pour les associations, cette recherche contribuera au processus de maturation de leurs réflexions sur les différents enjeux rencontrés au niveau du territoire. Elle permettra leur outillage dans les processus de transactions sociales.

Pour les acteurs publics territoriaux, cette recherche renforcera la connaissance des réalités associatives locales et des mécanismes relationnels de contribution des associations aux territoires. Elle permettra d'éclairer et renforcer les politiques locales articulées au tissu associatif du territoire.

Méthodologie :

- Cet axe débutera par un diagnostic partagé proposant une photographie du tissu associatif et de ses dynamiques socio-historiques. Ce diagnostic prendra la forme d'une monographie basée sur la consolidation de données publiques et statistiques sur le tissu associatif, complétée d'entretiens exploratoires.
- Lors d'une deuxième étape, des focus groups seront organisés avec les acteurs associatifs et les acteurs publics du territoire sur la base du diagnostic réalisé précédemment. Il s'agira alors de comprendre dans une approche qualitative les types et logiques d'interactions territoriales des associations à travers des focus groups thématiques (financement et modèles socio-économiques ; coopération, coordination associations/collectivités ; coopération inter-associations et participation des usagers, ...)
- Une troisième étape prévoit de croiser les représentations des acteurs avec les premières analyses du diagnostic partagé, afin de co-construire une première typologie/cartographie des liens et relations entre associations et territoires.

Livrables :

Deux livrables sont prévus à l'issue de cet axe :

- Une monographie du tissu associatif du territoire de Mulhouse en croisant les données INSEE et de l'OLVA.
- Une typologie/cartographie des dynamiques associatives et relations territoriales des associations à partir de l'exemple de Mulhouse. Une cartographie interactive pourrait être étudiée comme support de médiation.

PARTICIPATION AU PROJET SEMASC (SOCIO-ECONOMIC MODELS OF ASSOCIATIVE SPORT CLUBS), EN REPONSE AU PROGRAMME ERASMUS SPORT

Initié fin 2023, le projet SEMASC entrera pleinement en 2024 dans sa phase d'enquête sur les facteurs de résilience des modèles socio-économiques des clubs associatifs sportifs.

L'Institut sera particulièrement mobilisé dans la finalisation du questionnaire d'enquête et dans sa diffusion auprès du monde associatif français.

A ce stade, il aura à cœur de valoriser les besoins de connaissance et identifiés lors du groupe de travail qu'il a conduit sur les modèles socio-économiques associatifs.

En lien avec des experts de son réseau, il contribuera également à une cartographie des dispositifs de formations existants sur les modèles socio-économiques associatifs en France, afin d'inspirer de futurs modules internationaux de formations en ligne à destination des clubs associatifs sportifs.

C - DIFFUSER LA CONNAISSANCE

L'Institut souhaite structurer son activité de valorisation et de diffusion de la connaissance selon un programme 2024 autour de 5 axes :

DIFFUSER LES TRAVAUX DE CONNAISSANCE DE L'INSTITUT ET LES RESULTATS DE SES RECHERCHES LAUREATES AUPRES DES ACTEURS ASSOCIATIFS

A l'issue de groupes de travail acteurs-chercheurs, l'Institut éditera en 2024 des livres blancs sur les enjeux de connaissance en format numérique sur deux thématiques à fort enjeu pour le monde associatif et qui constituent aujourd'hui un angle mort de la recherche : « Quelle contribution du fait associatif aux territoires ? » et « Les relations entre générosité privée et monde associatif »

Les travaux soutenus par l'Institut ont vocation à faire l'objet de publications académiques, sous la forme d'ouvrages ou d'articles dans des revues scientifiques mais aussi à faire l'objet d'une communication adaptée auprès du public associatif. L'Institut s'attachera à accompagner ses lauréats dans la valorisation de leurs travaux auprès d'un public d'acteurs non-académiques.

L'Institut s'appuiera également sur ses partenaires associatifs (Le Mouvement Associatif, le RNMA, La Ligue de l'enseignement, Coordination Sud), médias (Juris Associations, Les cahiers de l'action et la collection notes et rapports de l'INJEP, les cahiers de recherche de l'Institut CDC pour la recherche) et scientifiques (la RECMA, le RIUESS) pour diffuser ces travaux.

Une action de refonte de notre site internet est programmée de façon à mieux valoriser les résultats des 42 recherches lauréates de l'Institut, ainsi que l'ensemble des travaux portés par l'Institut tels que ses groupes de travail, ses articles et publications ou conférences. Dans cette logique, un webdocumentaire sera mis en ligne sur les 1ères rencontres nationales de l'Institut français du Monde associatif, qui avaient constitué un événement vitrine de la connaissance sur le fait associatif français fin 2022.

FACILITER L'ACCES DU MONDE ASSOCIATIF A L'ENSEMBLE DE LA CONNAISSANCE A TRAVERS UN TRAVAIL DE REFERENCEMENT ET DE PARTAGE BIBLIOGRAPHIQUE AU REGARD DE BESOINS DE CONNAISSANCE PRIORITAIRES IDENTIFIES PAR L'INSTITUT

L'Institut français du Monde associatif a constitué une base de données de 6000 références bibliographiques. Il a structuré cette base de données à partir de bibliographies thématiques et collaboratives dans le cadre de ses groupes de travail acteurs-chercheurs.

Ces bibliographies thématiques constituent des supports pour animer des réseaux de connaissance acteurs-chercheurs intéressés pour partager des références sur un enjeu commun.

DEVELOPPER UNE ACTIVITE EVENEMENTIELLE POUR DIFFUSER LA CONNAISSANCE ET FAIRE DIALOGUER ACTEURS ET CHERCHEURS SUR DES THEMATIQUES A FORT ENJEU

Suite au succès de son 1er cycle de conférences thématiques organisées en 2022 et 2023, l'Institut projette de nouveaux formats partenariaux en 2024 pour restituer les résultats de ses groupes de travail et programmes de soutien à la recherche.

Il prévoit en particulier de restituer les résultats de son groupe de travail « Relations entre générosité privée et associations » avec ses partenaires (CFF, AFF, France Générosités). Une intervention lors de l'Atelier des fondations du CFF est déjà programmée sur ce sujet.

Par ailleurs, une restitution de ses recherches lauréates sur le programme « modèles socio-économiques et création de valeur » est dorénavant et déjà programmée avec son partenaire KPMG.

Par ailleurs, l'Institut s'inscrira dans des événements partenariaux avec des réseaux pour transférer la connaissance et rapprocher le monde de la recherche et les acteurs associatifs ainsi que les partenaires publics et privés du monde associatif :

- En contribuant au Comité éditorial des rencontres de la vie associatives du CNFPT
- En contribuant au Comité de programmation du Forum National des Associations et des Fondations
- En organisant un cycle de tables rondes acteurs-chercheurs pour la Ligue de l'Enseignement à l'occasion de ses Journées d'Etudes des Responsables Fédéraux et de son université annuelle.

STRUCTURER ET ANIMER DES RESEAUX DE CONNAISSANCE THEMATIQUES ACTEURS-CHERCHEURS, EN FRANCE ET EN EUROPE, ET APPUYER LES RESEAUX ET GRANDES ASSOCIATIONS DANS LEURS DEMARCHES DE CONNAISSANCE

L'Institut s'est donné la mission de structurer et animer des réseaux de connaissance thématiques. Ce sera par exemple la prochaine étape de notre programme de connaissance sur le fait associatif en Europe que de constituer un réseau de connaissance européen. C'est également un enjeu du projet ASSTER sur la contribution du fait associatif aux territoires autour duquel il a rassemblé 7 chercheurs, 4 réseaux associatifs et 8 acteurs publics territoriaux. C'est aussi l'objet du projet SEMASC (Socio-Economic Models of Amateur Sport Clubs), dont l'Institut est partenaire aux côtés de l'Université de Lille, et qui développe un réseau d'acteurs et de chercheurs en Europe et en Amérique latine pour renforcer la connaissance sur les modèles socio-économiques des associations sportives.

Pour chaque thématique, les activités et outils de l'Institut seront utilisés dans toute leur diversité pour structurer et animer ces réseaux : les groupes de travail acteurs-chercheurs, la valorisation

de leurs résultats, l'appel à utiliser et compléter les bibliographies thématiques, la communauté des lauréats de l'Institut sur chaque programme thématique, les conférences organisées par l'Institut ou auxquelles il participe.

POUR UNE MEILLEURE DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE AUPRES DU MONDE ASSOCIATIF : LANCEMENT D'UN CHANTIER STRATEGIQUE

Pour contribuer au développement du monde associatif, la connaissance est une ressource à déployer. Dans cette perspective, nous organisons un chantier stratégique visant à une meilleure diffusion de la connaissance associative auprès des associations elles-mêmes et auprès de leurs partenaires privés et publics.

Durant un premier temps, il s'agira de mobiliser un panel d'experts autour d'une question centrale : quelles recommandations pour déployer une mission de diffusion de la connaissance auprès du monde associatif ?

Le panel d'experts sera choisi pour son exposition à la problématique de la diffusion de la connaissance, et pour sa proximité avec les mondes associatif et/ou académique. Un webinaire stratégique est programmé le 5 avril et abordera quatre questions successives :

- Pourquoi diffuser la connaissance auprès du monde associatif ?
- Pour qui diffuser la connaissance ?
- Comment diffuser la connaissance ?
- Quels freins et leviers pour diffuser la connaissance au sein du monde associatif ?

Une réunion mobilisant les membres du Conseil d'administration et du Comité scientifique de l'Institut est programmée fin avril pour s'approprier, discuter et enrichir les recommandations du panel d'experts. Elle aura également pour objectif de traduire ces recommandations dans le cadre du plan stratégique de l'Institut.

Une communication écrite des résultats de ce chantier stratégique sera publiée sous la forme d'un livre blanc des enjeux de diffusion de la connaissance auprès du monde associatif. Il présentera également la feuille de route stratégique de l'Institut qui entend jouer une mission centrale pour renforcer la connaissance associative.

IV-ANNEXES

ANNEXE 1 - GOUVERNANCE DE L'INSTITUT

- **Simone André**, Présidente d'honneur de l'Institut Français du Monde associatif, initiatrice du projet, Présidente du Forum international des associations.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Yannick Blanc**, Président de l'Institut, Administrateur de la Fonda.
- **Brigitte Clavagnier**, avocate, rédactrice en chef de JurisAssociations, membre du HCVA
- **Caroline Germain**, Déléguée générale de l'Association pour le Développement de l'Accompagnement à la Stratégie et à l'Innovation de l'Intérêt Général.
- **Brigitte Giraud**, Présidente du CELAVAR, Directrice de l'UNCPIE et administratrice du Mouvement associatif.
- **Stéphane Landreau**, Directeur général, Citoyens et Justice
- **Sylvain Rigaud**, Chargé de Mission, Réseau national des maisons d'associations
- **Jean-François Serres**, Président fondateur de Mona Lisa
- **Arnaud Thenoz**, Administrateur, Le Mouvement Associatif AURA

COMITE SCIENTIFIQUE

- **Elisabetta Bucolo**, Sociologue, membre du LISE-CNRS (UMR 3320). Maîtresse de conférences au CNAM.
- **Romain Demissy**, Docteur en sciences économiques, intervenant-chercheur associé au sein du laboratoire ATEMIS, membre de l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération.
- **Bernard Enjolras**, Directeur de recherche à l'Institut pour la recherche sociale, directeur du Norwegian Center for Research on Civil Society Voluntary Sector et rédacteur à la Revue Voluntas.
- **Marie Fare**, Maître de conférences en sciences économiques à l'Université Lumière Lyon 2.
- **Laurent Fraisse**, Socio-économiste, membre associé au Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique. Enseignant au CNAM, à l'Université de Valenciennes et à l'IAE Panthéon Sorbonne.
- **Rupert Graf Strachwitz**, Docteur en sciences politiques, Directeur de l'Institut Maecenata pour la philanthropie et la société civile de Berlin.
- **Guillaume Jaubert**, Maître de conférences à l'Université Lyon 3, chercheur à l'IFROSS.
- **Laetitia Lethielleux**, Maître de conférences en sciences de gestion, Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), Membre du Laboratoire REGARDS.
- **Guillaume Plaisance**, Maître de conférences en sciences de gestion à l'IAE de Bordeaux.
- **Mathilde Renault-Tinacci**, Chargée d'études et de recherches à l'INJEP, docteure en sociologie et chercheuse associée au CERLIS – Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.
- **Philippe Ryfman**, Professeur et chercheur associé honoraire au Département de Science Politique, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Chercheur associé à l'OCCAH (UQAM/Montréal), Avocat au Barreau de Paris.
- **Roger Sue**, Sociologue, Professeur à la faculté des sciences humaines et sociales, Université Paris 5 – Sorbonne.
- **Julien Talpin**, Docteur en science politique et chargé de recherche au CNRS, Université de Lille

ANNEXE 2 – PRESENTATION DES LAUREATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « MODELES SOCIO-ECONOMIQUES ET CREATION DE VALEUR » (2022)

« QUELLES CONSOLIDATIONS DE L'ETAYAGE THEORIQUE ET SCIENTIFIQUE POUR UNE ECONOMIE ASSOCIATIVE NON-LUCRATIVE ? »

Ce projet vise à répondre à plusieurs questionnements : comment consolider théoriquement et scientifiquement une économie associative non-marchande, non-lucrative ? Quelles perspectives socio-économiques les associations peuvent-elles inventer, expérimenter pour proposer d'autres voies de financement libérées des principes de concurrence, de rentabilité, de performance ?

Dans le cadre de l'« observatoire citoyen de la marchandisation des associations et de l'investissement à impact social » du Collectif des Associations Citoyennes (CAC), les porteurs de ce projet souhaitent s'inscrire dans une recherche participative, dans une démarche apprenante partagée entre acteurs associatifs et chercheurs pour éclairer ces questions, leurs formulations et partager des premiers éléments de réponse.

Porté par Marianne Langlet (Collectif des associations citoyennes), Julien Talpin (CERAPS), Jean-Louis Laville (CNAM)

« COMMENT COMPTE UNE INSTITUTION ? ETUDE DE LA CREATION DE VALEUR NON-MONETAIRE DANS LES ASSOCIATIONS HUMANITAIRES ET CARITATIVES EN ILE-DE-FRANCE »

Ce projet, porté par les associations La Cabane de la recherche, APPUII et Elancoeur, vise à aborder d'une manière nouvelle la création de valeur des associations caritatives dans les quartiers populaires grâce à la méthode dite d'ethno-comptabilité. Il s'agit d'évaluer la production de valeur dans le cadre d'une économie de dons en cherchant à comprendre comment comptent les acteurs, selon leurs propres cadres de références.

Porté par David Frati (La cabane de la recherche), Romain Gallart (APPUII) et Rachid Najmaoui (Elancoeur)

« LES MODELES SOCIO-ECONOMIQUES A L'EPREUVE DU TERRAIN : QUELLES PRATIQUES STRATEGIQUES DES ASSOCIATIONS ? »

Le projet vise à étudier l'appropriation de la question du modèle socio-économique au sein des associations et les modalités de délibération collective sur les choix afférents. Dans le cadre d'une recherche participative menée conjointement par l'institut IDEAS et deux chercheurs, les porteurs de ce projet mobilisent une méthodologie mixte et s'appuient sur un échantillon d'associations d'intérêt général issues de secteurs variés. Il s'agit de construire des clefs d'analyse des modèles socio-économiques à même d'éclairer les pratiques des acteurs associatifs.

Porté par Suzanne Chami (Institut IDEAS), Julien Kleszczowski (Université de Lille), Adrien Laurent (Université Paris Dauphine PSL)

« VERS DES COMMUNS DE GESTION ASSOCIATIVE »

Ce projet vise à rompre avec l'isolement qui pèse sur certains gestionnaires ou dirigeants associatifs face à des situations de tensions budgétaires, en développant un cadre d'échanges entre pairs, en coconstruisant un outil de gestion open source en appui à la réflexion stratégique et en capitalisant un socle de savoirs et savoir-faire partagés sur une plateforme collaborative. L'évaluation de l'effet de leur usage sur le fonctionnement des équipes associatives est également prévue.

Porté par Juliette Peres (InCitu), Magalie Marais (Montpellier Business School), Delphine Vallade (CNRS), Claire Moreau (France Active PACA)

« PARTENARIATS PUBLIC-PRIVEPARTICULIERS : LES CONVENTIONS DE RECIPROCITE »

Des individus aux organisations, du public au privé, les associations sont souvent au cœur d'un tissu socio-économique complexe. Les Partenariats Public-Privé-Particuliers (PPPP) sont une forme émergente et innovante d'évaluation, de formalisation et de mise en récit de ces relations. S'articulant autour des Convention de Réciprocité (CR) mises en place à la Myne et adoptées dans d'autres organisations, l'objectif de cette recherche est d'analyser, de consolider et de diffuser ces pratiques

Porté par Benjamin Chow-Petit (La MYNE), Antoine Burret (La MYNE), Christian Mahieu (ANIS/Catalysy)

« CO-CONSTRUCTION D'UNE EVALUATION STRATEGIQUE DANS LE RESEAU DES MJC»

Suite à un travail mené auprès de la FRMJC de Champagne-Ardenne ayant conclu à la centralité de l'enjeu d'évaluation, la confédération « MJC de France » souhaite approfondir son engagement sur cette question. L'expérimentation envisagée est vue comme une occasion de produire des résultats consolidés concernant la valeur produite par les MJC et leur réseau. Il s'agit aussi d'éclairer la place des pratiques évaluatives dans la vie et la gouvernance de ce réseau d'associations.

Porté par Patrick Chenu (MJC France) et Romain Demissy (ATEMIS)

« LE PATRIMOINE IMMATERIEL A L'AUNE DU TRAVAIL REEL : ENJEUX ECONOMIQUES»

Le projet vise à interroger les conditions de constitution et de développement d'un « patrimoine immatériel » au sein de la communauté professionnelle des acteurs de la politique de la ville de la Seine-Saint-Denis, animée par Profession Banlieue. En tant que centre de ressources départemental, son rôle sera questionné au regard de la dynamique des ressources immatérielles à l'œuvre dans la communauté et soutenant la coopération entre acteurs. L'analyse de la dynamique immatérielle du travail (création de valeur et ressources mobilisées), devra aider à penser les autres registres du modèle économique (organisation, évaluation, gouvernance, financements) et soutenir ainsi le dialogue avec ses financeurs et partenaires.

Porté par Vincent Havage (Profession Banlieue) et Sandro De Gasparo (ATEMIS)

ANNEXE 3 – PRESENTATION DES LAUREATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « QUELLE CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES ? »

« DES COOPERATIONS ASSOCIATIVES POUR UN RECIT TERRITORIAL ALTERNATIF A SAINT-ETIENNE : L'EXPERIMENTATION DES ASSISES DE LA TRANSITION - CARTA SAINT-ETIENNE »

Le bassin stéphanois est marqué par la présence de nombreuses initiatives -notamment associatives- sur son territoire se démarquant par leur originalité, leur nombre et leur mise en réseau. Il sera question ici d'objectiver leur singularité.

Pour cela, ce projet propose d'étudier leurs organisations et la manière dont elles se développent sur le territoire. Cette démarche répond à un fort besoin des acteurs locaux associatifs de modéliser leurs effets pour en démontrer la nature et l'ampleur.

Porté par Thomas Benoit (Fabrique de la Transition)

« QUELLE VALEUR TERRITORIALE POUR LES CENTRES SOCIAUX ASSOCIATIFS ? »

Le projet a pour principal objectif d'évaluer à partir d'une recherche participative la « valeur territoriale » produite par les centres sociaux associatifs. A partir de l'examen, avec les acteurs de terrain, de la structuration de projets territoriaux de transition écologique et d'économie circulaire, cette recherche vise à construire une alternative aux mesures d'impact reposant sur des critères prédéfinis. Elle appelle des savoirs nouveaux, à l'intersection de plusieurs champs disciplinaires.

Porté par Cyrille Ferraton (Université Paul-Valéry Montpellier 3 - ART-Dev UMR 5281)

« QUELLE CONTRIBUTION DES ASSOCIATIONS A L'IMPULSION DE NOUVEAUX TERRITOIRES PORTEURS DE STRATEGIES ECOLOGIQUES EN COMMUN ? »

Une action territoriale pour la gestion du vivant en patrimoine commun avec une pluralité d'acteurs, conceptualisée et pratiquée à AgroParisTech, a pu émerger au travers du rôle joué par des associations à l'ancrage territorial reconnu. Permet-elle de construire et de mettre en mouvement de nouveaux récits et de nouveaux territoires favorables à l'action commune au regard des enjeux écologiques, engageant les acteurs concernés ? De quelles façons ? C'est ce à quoi tentera de répondre l'amorçage de cette recherche participative.

Porté par Brigitte Giraud (Union nationale des CPIE)

« UNE ANALYSE SOCIOLOGIQUE STRUCTURALE DES TERRITOIRES CONSTRUITS PAR LES INTERACTIONS ASSOCIATIVES »

Par les méthodes et les outils de l'analyse sociologique structurale, ce projet ambitionne de saisir les territoires construits par les associations à partir des interactions qu'elles entretiennent avec leurs partenaires - autres associations, collectivités et administrations publiques – afin d'améliorer la compréhension de la contribution de la vie associative aux dynamiques territoriales.

Porté par Mickael Glaudel (Centre d'Études et de Recherches sur les Emplois et les Professionnalisations CEREP)

« DISCOURS ET MEDIAS ASSOCIATIFS DANS LE BASSIN MINIER DU NORD-PAS-DE-CALAIS : QUELLE CONTRIBUTION A LA PRODUCTION D'UN IMAGINAIRE DE TERRITOIRE ? »

L'objectif est d'étudier en quoi le discours d'associations du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais contribue à entretenir et produire des représentations de ce territoire. En analysant les supports de communication de ces associations, il s'agira d'explorer comment ce dernier est présenté et identifié comme tenant d'une histoire propre à un espace géographique circonscrit et à un patrimoine spécifique tout autant qu'il est situé comme territoire en tension entre vulnérabilité et transition.

Porté par Bruno Raoul (Groupe d'Etudes et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication Gériico)

« MISE EN MOT ET MISE EN RECIT DU QUOTIDIEN COMME MODE D'ENGAGEMENT A L'ECHELLE DU TERRITOIRE »

Ce projet vise à interroger la mise en mots et en récit des formes autonomes d'entraide qui se développent dans les quartiers populaires. Il s'agira de partir de deux expériences associatives sur Saint-Denis et Rennes, dans lesquelles des collectifs tentent des formes d'écritures et de publications autonomes pour restituer leur quotidien et mieux agir dessus. Nous montrerons comment ces formes d'écriture impliquée deviennent analyseur des formes hégémoniques d'écriture du monde associatif.

Porté par Louis Staritzky (Université Paris 8)

« LA GEOGRAPHIE SENSIBLE DES ASSOCIATIONS LOCALES EN MILIEU RURAL »

A partir de récits de vie des fondateurs, administrateurs, bénévoles et salariés (le cas échéant) de trois associations du département de la Creuse, cette recherche caractérisera leurs territoires d'intervention depuis leur création. L'action associative sera analysée par le prisme de la valorisation de leurs territoires en termes de sociabilité, de citoyenneté, d'environnement comme d'apports économiques.

Porté par Maïlys Kydjian (Association Recherche en Ruralité)

« PARCOURS DE VIE D'ANCIENS RESPONSABLES DU MRJC : TRAJECTOIRE(S) PERSONNELLE(S), CONTRIBUTION(S) SOCIALE(S) »

A partir de l'analyse de trajectoires de vie d'anciens responsables d'un mouvement de jeunesse agissant dans les territoires ruraux, ce projet s'intéresse au rôle des associations dans la formation à l'engagement, notamment à travers différentes sphères de vie (personnelle, professionnelle et citoyenne). Ce rôle parfois invisible car souterrain, contribue à tisser un maillage social local qui « fait » le territoire.

Porté par Manon Rousselot-Pailley (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne)

« LES ASSOCIATIONS AU CŒUR DE L'EMERGENCE DE NOUVELLES FORMES D'ORGANISATIONS TERRITORIALES : DIVERSITE DES FORMES, PROCESSUS D'EMERGENCE, ANCRAGE AU TERRITOIRE »

Le projet porte sur des coopérations multi-acteurs au sein de territoires, qui sont à l'origine de l'émergence de formes organisationnelles innovantes et ancrées territorialement. Elles sont ici dénommées organisations territoriales. Elles ont pour particularité d'être des formes organisées relativement souples, en émergence, avec des frontières non stabilisées, et un ensemble de participants également non figé. Les modalités d'organisation qu'elles adoptent s'ancrent aux territoires et aux problématiques territoriales qu'elles entendent résoudre (problème d'environnement, problème d'emploi, problème de pauvreté, d'errance, etc.). Ce projet privilégiera l'analyse d'organisations dont l'émergence est portée par un acteur associatif. Il étudiera en quoi les associations ont des rôles spécifiques dans l'émergence de ces organisations territoriales.

Porté par Nathalie RAULET-CROSET (Lab IAE Paris Sorbonne)

Nous remercions nos partenaires pour leur confiance

